VOLUME VI. NUMERO 22.

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST JEUDI, 9 MARS 1911. FONDE EN 1905.

1,000,000 de minots de blé pour Vonda

Notre correspondant estime à ce chiffre la récolte qui sera moissonnée l'été prochain dans le district de Vonda, Sask.

Vonda, 6 mars.—L'abbé Gagner, autrefois desservant deSt-Denis,et depuis peu curé de Big River, Sask., est parti lundi dernier pour l'Est.

Au cours de son voyage, le Rév. M. Gagner visitera la région du Lac St-Jean, les Etats de l'Est, et il fera des conférences à Lewiston, Auburn, Biddeford, Rumford Falls, etc. Nous n'avons nul doute que M. l'abbé Gagner saura intéresser ses auditeurs en leur parlant de la région de Big River, où les terres sont fécondes, et où l'industrie forestière, —les énormes scieries de Big River sont connues —, peut donner du travail à des milliers de personnes.

Cette région mi-agricole, mi-industrielle, convient tout particulièrement aux colons venant des villes manufacturières, car tout en faisant les amélorations exigées par la loi sur leur homestead, ils peuvent gagner suffisamment, pendant la saison d'hiver, pour leur permettre de vivre toute l'année et d'acheter ce qui leur est nécessaire pour mettre en valeur leur propriété.

Avec ce système, ils ont au moins la certitude qu'ils ne travailleront pas indéfiniment pour les autres, et qu'après quatre ou cinq ans, leur ferme leur procurera l'aisance et l'indépendance rêvées.

Ici, le blé est l'unique industrie, et l'avenir est plus brillant que jamais. Notre ville étant le centre d'un district essentiellement agricole, nous pouvons dire que cette année 50,000 acres de blé entoureront Vonda dans un rayon de quelques milles; avec un rendement moyen de 20 minots à l'acre, c'est au minimum 1,000,000 de minots de blé, dont Vonda profitera directement. Aux prix du cours, cette récolte donnera un revenu de près de $700,000. Cette somme augmentée de tous les revenus assurés par les produits secondaires de la ferme, beurre, oeufs, poulets, porcs, légumes, etc., donne un aperçu du mouvement commercial que cette prospérité agricole créera à Vonda.

De plus, notre ville ne se trouve qu'à deux heures de chemin de fer seulement de Saskatoon, ville extrêmement importante commandant toutes les voies ferrées de la province, où l'écoulement de tous les produits secondaires, achetés par les marchands locaux, est assuré à toute époque de l'année.

Avis donc à tous ceux qui ont des capitaux à faire fructifier. Ils ne sauraient mieux faire que de venir à Vonda, où foisonnent les occasions de se mettre en affaires. Nous avons besoin d'un magasin général, d'une cour à bois, d'une minoterie, d'une tannerie, etc. Actuellement un magasin de fer est à vendre et un Canadien-français disposant de $5,000 y ferait des affaires d'or.

L'immense étendue de terre, prise depuis trois ans par les nouveaux colons, commence à devenir productive. Cette année, cette nouvelle source de revenus aura une répercussion énorme sur le commerce local, et produira une aisance et une prospérité immenses, grâce à l'étendue du territoire ainsi mis en culture, à la fécondité du sol et à l'excellence de la classe des cultivateurs.

En venant ici les Canadiens-Français ne se trouvent point en pays étranger, et ceci a une importance particulière. Ils entendent parler leur langue, retrouvent les mêmes écoles et les mêmes coûtumes. Un étranger qui serait arrivé ici pendant le Carnaval, et surtout pendant les jours gras, se serait cru dans l'une de nos vieilles paroisses de la province de Québec, où se perpétuent les traditions de l'ancien temps.

Les homesteads se font très rares dans la région de Vonda, mais l'on peut acheter des terrains, soit des particuliers, soit des compagnies, dans le voisinage de la ville pour des prix variant de $12 à $30 l'acre, et cela à des conditions très faciles.

La compagnie Robert détient à elle seule, plus de 1,000 acres de terrain, prêt à être mis immédiatement en culture ce printemps, à une distance variant de 1 à 2 milles de la ville. Les prix de ces terrains sont extrèmement modérés et les conditions de paiement sont des plus faciles.

Les personnes, qui voudraient se livrer à la culture sur une grande échelle, trouveraient avantage à acheter ces terres, car tout en payant un prix un peu élevé, elles n'auraient pas moins un important revenu dès cet automne. De plus la proximité de la ville leur permettrait de s'y loger durant la première année en attendant de s'établir tout à loisir sur leur terre pour l'hiver prochain.

N. B.—Ceux de nos lecteurs qui désireraient avoir de plus amples renseignements sur Vonda et la Saskatchewan en général, peuvent s'adresser en toute confiance au Dr. Doiron ou à la compagnie Robert, à Vonda.

Lettre d'Ottawa

TOUJOURS LA RECIPROCITE.—L'HON. CLIFFORD SIFTON SE DECLARE CONTRE LE TRAITE.—L'IMPRESSION DANS L'OUEST.—LA CHAMBRE S'AJOURNERAIT POUR SE REUNIR DE NOUVEAU APRES LE COURONNEMENT.

Lundi dernier était la dernière journée durant laquelle les mesures des députés avaient la préséance, aussi chacun s'est efforcé de faire passer son avis de motion ou son bill figurant à l'ordre du jour, les avis de motion ont été des plus variés. L'un portait sur la réforme du Sénat, un autre sur le pont de Québec, un troisième sur le recensement et un dernier sur l'"Union Jack", un seul a été adopté, celui concernant le recensement, les deux premiers étant finalement retirés par leurs promoteurs et le dernier étant rejeté sur un vote par une majorité de 40 voix. M. Gilbert a une fois de plus fait preuve d'une versatilité extraordinaire en votant avec le gouvernement, la prochaine fois il votera avec la gauche. Car il semble avoir pris pour principe d'aller blanc ou noir, peu lui importe pourvu que son vote ait un cachet d'indépendance.

Demain reprise du débat sur la réciprocité. L'hon. M. Sifton ouvre le feu. Son discours est attendu avec impatience car l'on saura alors à quoi s'en tenir sur les rumeurs mises en circulation à l'effet qu'il était disposé à voter contre le projet de convention douanière avec les Etats-Unis. Le fait qu'il suivra un orateur libéral le Dr. Molloy semble confirmer ces rumeurs.

* * *

Deux discours sur la réciprocité ont occupé l'attention de la Chambre aujourd'hui, l'un de l'hon. Clifford Sifton et l'autre de l'hon. M. Fisher, tous deux ont été très intéressants, mais ont abouti à des conclusions tout à fait opposées. En effet, M. Sifton s'est déclaré adversaire acharné de la convention douanière avec les Etats-Unis, tandis que le Ministre de l'Agriculture a fait un magnifique plaidoyer en faveur de la réciprocité. Inutile de dire que le premier était acclamé par la gauche, tandis que la droite réservait ses faveurs pour la deuxième. Somme toute, journée bien remplie, mais du train où vont les choses, le débat menace de s'éterniser.

° ° °

Un autre libéral dissident, M. German, député de Welland a fait entendre aujourd'hui ses doléances au sujet du projet de réciprocité avec les Etats-Unis. Comme M. Sifton, il a prêché pendant plusieurs années en faveur de relations commerciales plus étendues avec nos voisins du sud; aujourd'hui, cependant, il a changé d'idée et bien que n'y voyant pas, comme les conservateurs, un danger d'annexion, il se fait l'apôtre du protectionnisme. Ses arguments; toutefois, manquaient de force et la gauche n'a eu que de rares occasions de manifester sa joie.

M. Carvell, au contraire, qui a succédé à M. German, a fait un discours très documenté,et tout en s'appliquant à démontrer, en sa qualité de député de Carleton, que la réciprocité sera une excellente chose pour les provinces maritimes, a traité toute la question de main de maître.

M. Middleboro, un conservateur, a été le troisième et le dernier orateur de la journée.

° ° °

L'attitude de l'hon. M. Sifton sur la question de réciprocité a soulevé une opposition générale dans l'Ouest et tous les journaux sont unanimes à critiquer la nouvelle attitude de l'ex-ministre de l'Intérieur.

Le *Brandon Sun* se fait particulièrement remarqué par son hostilité envers M. Sifton et il n'est pas jusqu'au *Manitoba Free Press*, dont l'hon. M. Sifton est un des principaux actionnaires, qui ne critique l'attitude nouvelle adoptée par le député de Brandon en présence d'une question en faveur de laquelle la population de l'Ouest est unanime.

M. R. Mackenzie, secrétaire de l'association des "Grain Growers" du Manitoba, a fait la déclaration suivante:

"Clifford Sifton ne représente plus les sentiments de la population de l'Ouest. Ses opinions ont changé au contact de nouveaux amis. Il s'est éloigné du peuple qui l'a élevé aux honneurs, qui l'a fait ce qu'il est. Il s'est associé aux capitalistes, et c'est la voix de ces derniers dont il se faisait l'écho dans son discours d'hier, ce n'est par la voix des fermiers qui parlait, pas même celle des électeurs de Brandon qui l'on envoyé au Parlement.

"Clifford Sifton est perdu pour l'Ouest, pour le fermier de l'Ouest."

—Quelle est l'opinion des fermiers de l'Ouest, pris dans leur ensemble, sur la question de la réciprocité? a-t-on demandé à M. MacKenzie.

—Ils sont tous, comme un seul homme, favorables à l'entente qu'ils désirent voir adoptée le plus tôt possible, répond M. MacKenzie. Nous sommes tellement convaincus que le traité sera adopté, que le comité exécutif de l'Association des Producteurs de blé a été convoqué pour le 7 du courant, à Winnipeg, dans le but de prendre les mesures nécessaires pour faire face à une nouvelle situation.

"Loin de détourner le blé de la route de Winnipeg, cette ville deviendra, je crois, le centre le plus considérable du continent américain, sinon du monde entier."

° ° °

(Par dépêches télégraphiques)

Ottawa, 7.—Pour la première fois depuis plusieurs années une accusation directe de corruption a été faite en Chambre.

M. P. E. Blondin, député nationaliste de Champlain, a accusé M. Adélard Lanctot, député libéral de Richelieu, d'avoir employé des ouvriers des chantiers maritimes de Sorel à exécuter des travaux pour lui-même et de s'être servi de peinture appertenant au gouvernement.

M. Lanctot s'est défendu énergiquement contre ces accusations. Une commission d'enquête a été nommée. Si les accusations sont prouvées M. Lanctot devra se retirer de la vie politique, au cas contraire ce sera à M. Blondin à quitter le parlement.

Ottawa, 8.—M. Chisholm a demandé aujourd'hui à Sir Wilfrid Laurier s'il était vrai qu'en raison de l'épidémie de fièvre typhoïde qui règne actuellement à Ottawa, le gouvernement songeait à ajourner la Chambre pour la convoquer à nouveau après les fêtes du couronnement.

Le premier-ministre a répondu que rien de tel n'avait encore été décidé, mais que s'il était nécessaire d'ajourner la Chambre, le Gouvernement se rendrait au désir de la majorité.

M. Joseph Duplessis, de Stettler, marié tout nouvellement, est arrivé à Edmonton en compagnie de Mme Duplessis, pour s'établir parmi nous.

Les travaux du C.P.R. pour 1911

CENT-CINQUANTE MILLES DE VOIES FERREES POUR LES REGIONS DE MOOSE-JAW ET DE SWIFT CURRENT.

Winnipeg, 8.—La remise annuelle des contrats pour la construction des voies ferrées nouvelles du C.P.R. a eu lieu aujourd'hui. Voici quels sont les divers contrats:

J. G. Harbgrave & Co., Winnipeg, 23 milles à l'ouest de Moose Jaw et 10 milles à l'est (double voie).

Foley, Welch & Stewart; deux lignes en dehors de Swift Current, 80 milles; une ligne en dehors de Moose Jaw, 35 milles; une ligne à l'est de Lacombe, 60 milles.

W. A. Dutton, trois embranchements en dehors de Wilkie, 82 milles.

Janse MacDonald & Co, deux lignes en Colombie Britannique, 54 milles. Une ligne d'Estevan à Forward, 34 milles. Une ligne à l'ouest de Weyburn, 20 milles; une ligne de Carmangy à Alderyde, 27 milles.

Plusieurs contrats restent à accorder.

La marche vers le Nord

Nous avions l'occasion hier de rencontrer deux de nos compatriotes établis, depuis de longues années, dans la vallée de la rivière La Paix, MM. Jean Gaudette et Louis Bourseau.

Ces hardis colons sont venus en ville pour s'approvisionner; depuis Fort Vermilion ils ont couvert une distance de 700 milles. Au cours de leur voyage nos compatriotes ont croisé environ 500 traîneaux chargés d'outils et de provisions de toute sorte qui se dirigeaient vers la Grande Prairie. Tout le long du parcours, les maisons de relais regorgent de voyageurs et il est à peu près impossible pour les nouveaux venus d'y trouver place, s'ils y parviennent à un heure un peu avancée.

MM. Jean Gaudette et Louis Bourseau sont chargés par les colons du nord de demander au gouvernement provincial de consacrer le capital de la Cie Alberta & Great Waterways à construire une voie ferrée reliant la vallée de la rivière La Paix à Edmonton.

M. Gaudette est établi depuis 22 ans à Fort Vermilion et il déclare que pour rien au monde il consentirait à abandonner cette région appelée à un immense développement.

De Peace River Crossing à Fort Vermilion, soit une distance de 300 milles, la rivière est entièrement navigable. A Peace River Crossing il y a actuellement un bureau de téléphone, deux restaurants, deux ateliers de forgeron, un salon de coiffure et un magasin général.

L'avenir d'Athabasca Landing

Notre confrère d'Athabasca Landing, *Northern News,* publie dans son dernier numéro, un excellent article dans lequel il fait ressortir la situation priviligiée de cette ville du nord, en un point où la navigation se dirige vers deux régions différentes, et il se demande avec juste raison pourquoi Athabasca Landing ne prétendrait pas tout aussi légitimementque les autres villes de l'Ouest, au développement qui lui semble assuré de droit.

Les minéraux, le bois ,les fourrures, la culture, feront de la région située au sud de la rivière La Paix, l'une des plus prospères du nord; et si l'histoire du développement de l'Ouest se répète pour cette partie du pays, ainsi que tout le fait prévoir, Athabaska Landing en bénéficiera directement et avant tout autre ville rivale.

Nous croyons l'article de notre confrère de nature à ouvrir les yeux de beaucoup de personnes, spéculateurs ou autres, sur l'avenir réservé à Athabasca Landing, et il ne serait pas impossible de voir le "boom" se porter soudainement vers cette petite ville du nord trop longtemps regardée comme un simple point géographique.

Une condamnation à mort à Calgary

JOHN FISK, ACCUSE D'AVOIR ASSASSINE TUCKER PEACH, UN FERMIER DE CALGARY, SERA PENDU LE 18 AVRIL PROCHAIN.

Calgary, 4.—"La sentence de ce Tribunal est que vous soyiez enfermé aux baraquements jusqu'au 18 avril prochain, et qu'alors vous soyiez mené sur l'échafaud et pendu par le cou jusqu'à ce que la mort s'en suive. Puisse Dieu avoir pitié de votre âme", c'est en ces termes que John Fisk, accusé du meurtre de Tucker Peach, a reçu sa sentence de mort.

Ce crime est l'un des plus monstrueux qui aient jamais été commis en Alberta.

Au mois de mai dernier, Tucker Peach, un vieux colon de Gladys, disparaissait subitement. Tucker habitant seul et n'ayant pas de parents dans la région, personne ne s'inquiéta tout d'abord de cette disparition mystérieuse. Le 19 juin cependant un cadavre méconnaissable, auquel le bras droit et la tête manquaient, retiré de la rivière Bow, non loin de la ferme de Tucker, fit de suite appréhender un crime. L'enquête ne revèla rien qui put mettre sur la piste du meurtrier. L'affaire semblait sur le point d'être abandonnée, lorsque le 9 novembre suivant on signala à la police à cheval qu'une tête et un bras avait été retirés de la rivière et que Tucker avait été complètement identifié. Une enquête immédiatement commencée conduisit à l'arrestation d'un nommé Robertson, qui depuis la disparition de Tucker, s'était établi sur la ferme de ce dernier prétendant l'avoir achetée à Tucker avant son départ pour l'Angleterre. Après quelques réticences, Robertson entra dans la voie des aveux et dénonça comme complice un nommé Fisk, habitant Carbon, le vol ayant été le mobile de leur crime odieux.

Les policiers louèrent alors une automobile rapide et durant l'une des nuits les plus froides de novembre dernier, se rendirent à Carbon. Ce mode de locomotion fut choisi pour éviter que Fisk prévenu put prendre la fuite.

Fisk avait acheté dans cette localité une écurie de louage et c'est au moment où il descendait du fenil qu'il fut arrêté.

Bien que les charges les plus accablantes pèsent sur Fisk, celui-ci affirme son innocence.

D'Edmonton à Prince Rupert

Un Norvégien, depuis plusieurs années établi en Alberta, M. John A .Mikkelborg, entreprendra très prochainement de couvrir la distance d'Edmonton à Prince Rupert en faisant usage du ski norvégien.

Nos lecteurs connaissent ce patin de bois, long de six à 10 pieds qu'est le ski, et avec lequel les paysans norvégiens couvrent aisément, en un jour, une distance de 50 à 60 milles.

M. Mikkleborg compte se mettre en route lundi prochain, et parvenir à Prince Rupert, en faisant l'escalade des Montagnes Rocheuses, en moins de deux semaines. Dès son arrivée au Pacifique, le hardi "skieur" fera demi-tour et recommencera le long voyage en sens inverse.

M. Mikkleborg prendra le train du G. T. P. pour atteindre l'extrémité des rails et c'est de ce point, situé à environ 130 milles à l'ouest d'Edmonton, qu'il chaussera ses skis pour s'élancer sur l'épaisse couche de neige, en emportant avec lui les provisions qui lui seront nécessaires avant d'atteindre le premier établissement sur le versant ouest des montagnes.

M. Mikkleborg entreprend cette randonnée pour démontrer que l'utilité du ski est au moins égale, sinon supérieure à celle de la raquette.

Sir Wilfrid Laurier parle en faveur de la Réciprocité

LE PREMIER MINISTRE REÇOIT UNE OVATION DES DEUX COTES DE LA CHAMBRE.—IL DECLARE QUE CE SERAIT FOLIE DE REFUSER L'OUVERTURE DU MARCHE AMERICAIN.—LA NATION CANADIENNE SERA REDEVABLE AU TRAITE DE SA PROSPERITE FUTURE.

Ottawa, 7.—Sir Wilfrid Laurier a prononcé, aujourd'hui, un éloquent discours en faveur de la réciprocité. A plusieurs reprises le premier-ministre a été l'objet d'une ovation de la part des députés, sans distinction de parti.

Sir Wilfrid déclare que depuis un mois le traité de réciprocité a été commenté à loisir par tous les journaux et qu'il ressort nettement aujourd'hui que la majorité du peuple canadien s'est declaré en faveur de l'adoption du nouveau traité. (Applaudissements sur les bancs des libéraux.)

Le premier ministre s'étonne que l'on puisse élever des objections au traité de réciprocité avec les Etats-Unis. "Nul ne peut nier que nous soyons arrivés aujourd'hui au but auquel tendent les efforts de 40 ans."

Sir John MacDonald, lui-même, en présentant son programme de politique nationale en 1878, y avait inséré une clause en faveur de la réciprocité.

Répondant à M. Sifton, Sir Wilfrid déclare, qu'à la convention libérale de 1893, l'ex-ministre de l'Intérieur s'était rallié avec enthousiasme à la résolution concernant la mise en vigueur de la réciprocité. Les conservateurs prétendent que le pays étant très prospère, il n'a nul besoin de ce nouveau traité commercial. Cette attitude inconcevable rappelle à Sir Wilfrid Laurier l'histoire de la Chine qui se trouvait à la tête de la civilisation il y a quatre mille ans et qui, n'ayant pas évolué, a vu peu à peu les autres nations, même les plus infimes, la devancer. Cette "politique chinoise" de l'opposition ne saurait satisfaire le Canada dont l'ambition est d'aller de progrès en progrès. (Ovation.)

Le premier ministre passe ensuite en revue les objections diverses élevées par les adversaires du traité et il les réduit à néant les unes après les autres aux applaudissements enthousiastes des libéraux. Ce traité n'a qu'un but, déclare Sir Wilfrid Laurier, celui d'obtenir de meilleurs prix pour les produits du sol canadien qui constituent notre principale richesse et c'est précisément ce but unique qui fait que la nation toute entière s'est levée en faveur de son adoption.

Nouvelles de partout

LE NOUVEAU CABINET FRANÇAIS.

Paris, 8.—La déclaration du nouveau cabinet a été lue en Chambre aujourd'hui. Dans un but d'apaisement social les employés de chemin de fer qui avaient été révoqués à la suite de la grève ont été repris à l'exception des meneurs. Cette déclaration affirme que la politique du nouveau cabinet sera toute d'apaisement intérieur et qu'elle s'efforcera de créer un système d'alliances et d'ententes avec l'étranger, ainsi que de créer une puissante marine.

LA BARONNE VAUGHAN VEUT SA LIBERTE.

Paris, 8.—Mme Durieux, anciennement baronne Vaughan, veuve du roi Léopold, qui avait épousé M. Emmanuel Durieux, le 18 août 1910, et demande actuellement le divorce, a comparu aujourd'hui devant le tribunal.

Le juge a tenté de réconcilier les deux époux, mais Mme Durieux a refusé de revenir sur sa décision.

En mars prochain le divorce sera prononcé.

MEURTRIER POUR QUELQUES SOUS.

St. Léonard de Nicolet, Qué.,8.—Hormidas Trépanier, fermier de St-Léonard de Nicolet, a été arrêté sous l'accusation d'avoir assassiné Maurice Plouffe, dont le corps a été trouvé sur la route entre Trois-Rivières et St-Léonard.

Trépanier a avoué avoir commis ce crime pour voler l'argent que Plouffe avait en sa possèssion. Le meurtrier a une femme et un enfant.

CONTINGENT D'IMMIGRANTS

Plusieurs centaines de nouveaux colons arrivent à Halifax.

Halifax, N. E., 7.—Le Royal George est arrivé au port, ce soir, de Liverpool, ayant à son bord 32 passagers de première, 102 de seconde et 590 de troisième. La plupart sont des immigrants qui se dirigent vers l'Ouest.

UN NOTAIRE DE MONTREAL HERITE DE $60,000,000.

Montréal, 8.—M. Georges Normand, notaire de Montréal, vient de recevoir une lettre l'informant que la famille Normand dit Beau-soleil est héritière de $60,000,000, par suite du décès d'une dame Marie Normand.

En 1837 cette dame avait épousé un riche officier anglais et peu après elle était partie avec lui pour l'Angleterre. Lorsque son mari mourut, Mme Normand se retira à Paris. C'est là qu'elle vient de mourir léguant à sa famille du Canada, une somme de $60,000,000.

LA COLONISATION EN SASKATCHEWAN.

Régina, 8.—La rapidité avec laquelle la Saskatchewan se colonise est amplement démontrée par le fait que depuis le 25 février le C.P.R. a vendu 120,000 acres de terre, principalement dans le district borné au nord par Prince Albert et au sud par Humboldt.

LA PREMIERE ESCADRE AERIENNE.

Paris, 8.—On annonce de Pau que huit monoplans Blériot, tous montés par des officiers aviateurs, sont partis à destination de Paris.

L'ordre de marche sera maintenu pendant tout le temps que durera la traversée aérienne.

LES ARTS ET LES LETTRES AU CANADA.

Montréal, 7.—Les débats académiques sont peu fréquents à la Chambre, mais il s'en est présenté un des plus intéressants, la semaine dernière.

On a en effet discuté le projet de M. Mousseau, demandant au gouvernement de nommer une Commission, chargée de distribuer la somme à voter par la Législature pour l'encouragement des lettres, des arts et des sciences Quoique ce projet ne soit encore qu'à l'étude, le Secrétaire Provincial a laissé entendre néanmoins que cet encouragement serait certainement accordé sous peu et qu'on attendait pour le faire de décider comment on pourrait obtenir le meilleur résultat.

Toute la Chambre s'est montrée, à cette occasion, unanime à approuver l'excellente intention du promoteur du projet et la discussion a donné lieu à de magnifiques discours, de forme absolument littéraire, où l'on a déploré la triste position créée chez nous aux hommes de lettres, aux artistes, aux savants, enfin, en un mot, à tous ceux qui vivent dans la sphère intellectuelle, n'offrant ici aucune ressource et pouvant décourager par un dénuement constant, le tempérament le mieux trempé.

OFFICE ESPERANTISTE CATHOLIQUE

AUX PRETRES ET AUX CATHOLIQUES CANADIENS.

L'Esperanto a un grand avenir devant lui.
(Pie X, 4 avril, 1909)

Je crois que l'Esperanto peut contribuer à l'union entre les catholiques du monde entier.
(Pie X, 17 mars, 1910)

Nous savons tous, —et je sais mieux que quiconque, puisque j'ai eu le bonheur d'assister au Congrès eucharistique de Montréal,—combien les Canadiens-Français sont ardents et généreux pour tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'intérêt du Catholicisme.

Nous savons aussi, que, vrais fils de la France, rien de ce qui intéresse le progrès matériel ou moral de l'humanité ne leur est étranger.

Aussi est-ce avec la plus grande confiance que nous venons attirer votre attention sur une question très importante à ce double point de vue: celle de la langue internationale.

Vous connaissez au moins de nom l'Esperanto. Vous savez quels services rend déjà depuis plusieurs années, à la science, au commerce, à la vie pratique, cette langue auxiliaire, merveilleusement simple et commode. Vous n'ignorez pas sa diffusion considérable dans tous les pays du globe. Vous savez aussi sans doute, que des savants éminents, des écrivains illustres sont de fervents adeptes de l'Esperanto, et qu'il est maintenant enseigné dans un nombre incalculable d'écoles primaires et secondaires.

Mais ce qu'on ne dit pas assez, et c'est précisément sur quoi je veux attirer tout spécialement votre attention, ce sont les services que *peut* et *doit* rendre l'Esperanto au Catholicisme.

L'Esperanto sera *d'ici peu d'années* une force aussi puissante que la presse: *refuser de nous en servir et en laisser l'usage exclusif aux adversaires de notre foi, serait la plus impardonnable des fautes.*

Aussi, dans tous les pays du monde, des milliers de catholiques clairvoyants ont compris qu'il fallait mettre cet instrument nouveau au service de l'Eglise. Encouragés par S. S. Pie X et par maints évêques, ils ont formé un vaste mouvement, qui a déjà sa presse et ses congrès internationaux. (Le premier Congrès de l'*Union Mondiale des Espérantistes Catholiques* a eu lieu à l'*Institut Catholique de Paris,* en Avril 1910. Le 2e se tiendra à La Haye en août prochain.)

Je ne puis entrer ici dans les détails du magnifique programme d'action catholique internationale qui est le nôtre. Vous le trouverez développé dans l'éloquent discours prononcé à la séance d'ouverture de notre Congrès par un de nos plus éminents publicistes M. Gustave Gautherot, professeur à l'Institut Catholique de Paris, et lauréat de l'Académie française.

Mais il y a une autre raison, qui doit nous faire désirer avec non moins d'ardeur la prompte diffusion de l'Esperanto.

Vous n'ignorez pas que les langues classiques,—et tout spécialement notre belle langue française—subissent en ce moment une crise inquiétante.

Dans notre siècle de commerce intense, on délaisse, hélas! les études classiques, pour se livrer à l'étude des "langues commerciales" et à ce point de vue les préférences, —c'est prouvé —ne vont pas au français.

Seule, la diffusion générale de

(Suite à la page 7).

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 9

—M. Pierre m'a fait part d'un projet en l'air, dit Mme Brissey qui, au contraire, avait hâte d'abreger l'entretien: c'est sans doute a ce sujet que vous venez; je ne puis vous répéter que ce que j'ai répondu à mon fils.

—Ecoutez-moi tranquillement, répondit Sacchard. J'ai pour vous le plus profond des respects, car vous êtes une femme admirable et je ne puis croire que votre intelligence ne voie point les choses comme elles sont... Si je voulais que ma fille épousât un prince authentique, un duc qui mît sur ses voitures les armoiries les plus illustres, vous savez bien qu'en quinze jours je l'aurais mariée à Paris... Ce n'est donc point une alliance avec la noblesse à laquelle je demande une satisfaction de vanité, puisqu'en fait M. Pierre Brissey n'est pas plus noble que M. Sacchard... Et cependant je tiens vivement à ce mariage, parce que j'aime mon vieux Forez, parce qu'il me plairait de voir renaître de ses ruines, grâce à moi, ce Trémolin où mes pères ont été domestiques... Vous voyez qu'il n'est pas possible d'être plus sincère et moins diplomate que je le suis.

—C'est très bien à vous cette loyauté, fit Mme Brissey, qui avait écouté distraitement d'abord, attentivement ensuite. Vous reconnaîtrez donc avec moi que c'est un marché dont il est question.

—Un marché, non, une alliance entre le passé et le présent... Ne vous y trompez pas, c'est le bonheur de votre fils, c'est son honneur même qui est en cause. Il n'est pas trempé comme vous. Riche, il sera ce qu'il est nativement: le plus chevaleresque, le plus honnete et le meilleur des hommes. Pauvre, il tournera mal...

Mme Brissey avait froncé le sourcil.

—Je sais que mon fils vous doit encore quelque petite chose, mais enfin...

—Quelque petite chose, murmura Sacchard. Il me doit dix mille francs!

—Dix mille francs! exclama Mme Brissey terrifiée, malgré sa force d'âme, de l'énormité de ce chiffre... Dix mille francs, ce n'est pas vrai...

—Voici le reçu général, fit Sacchard; mais ne vous emportez point, comme il y a quelques mois."

Mme Brissey avait arraché le reçu des mains de Sacchard, stupéfait d'abord de cette violence.

Elle reconnu l'écriture de son fils.

—Vous lui avez réellement prêté tout cet argent?

—Je lui ai prêté; mais je me tue à vous dire que cela ne compte pas, puisqu'il est mineur...

—Pierre! Pierre! criait Mme Brissey, qui s'était élancée au dehors à la recherche de son fils qu'elle avait aperçu quelques instants avant l'arrivée de Sacchard.

Pierre accourut à l'entrée du jardin.

—Vous avez réellement signé ce reçu?

—Oui, dit Pierre, devenu blême.

Mme Brissey rentra dans la grande salle et tendit le reçu à Sacchard.

—Je vous répète que cela, pour moi, n'est qu'un chiffon de papier ... Votre fils est mineur et le Code, comme je vous l'ai dit à satiété...

—Est-ce que je le connais, votre Code? s'écria Mme Brissey.

Et enlevant de nouveau le reçu des mains de Sacchard, elle saisit une plume, et avec un paraphe énorme elle mit sa signature à côté de celle de son fils.

—Cette pièce est-elle valable maintenant? demanda-t-elle.

—Mais enfin... dit Sacchard.

—En voilà assez, interrompit-elle, et, plus énergique qu'à la première entrevue, elle montrait la porte.

—Vous l'aurez voulu, cria sur le seuil Sacchard, qui s'était redressé... Je poursuivrai...

—Demain, dit-elle, je mettrai moi-même les affiches à Trémolin ... vous l'achèterez si vous voulez... Il vaut mieux vendre les pierres que les hommes..."

IX

Quand Mme Brissey fut seule, elle courut vivement à la porte, la ferma, et fondit en larmes...

Elle allait donc s'écrouler la vieille demeure où avaient vécu les ancêtres! Ces lambeaux d'une terre qui était plus que la terre natale, qui était la terre familiale, la Patrie, c'est-à-dire le bien des pères, allait être conquis par ce monde nouveau qu'elle n'avait point consenti à reconnaître.

Insensible à ce qui était le désastre matériel, la misère peut-être, elle s'interrogeait anxieusement et faisait son examen de conscience, pour savoir au juste la part de responsabilité qui lui revenait dans cette catastrophe.

—Je l'ai mal élevé, murmurait-elle en pensant, sans colère, à son fils. Cette vie des champs me semblait si douce à regarder que je croyais qu'il s'y plairait; elle me semblait si dure aussi à pratiquer que j'ai voulu lui épargner le rude travail qui l'eût sauvé.

Ainsi s'accusait elle-même cette belle âme condamnée à être imparfaite comme tout ce qui est ici-bas. En dépit de la haute raison qui s'alliait chez elle à un si grand coeur, elle avait oublié cette loi que si l'homme est fait pour le travail, le travail est fait pour l'homme, elle n'avait pas compris que, sans cet élément essentiel, l'homme se corrompt fatalement et s'abandonne à l'agitation stérile de quelque passion qui est pour son être inoccupé comme la tromperie et l'illusion du labeur.

Mère, elle avait été faible. Vaillante pour elle-même, elle avait été paresseuse pour autrui, elle n'avait pas imposé le travail à son fils et par cette immense lacune, elle avait tout compromis; elle croyait par quelques pratiques religieuses avoir donné Dieu à son enfant et ne le lui avait donné qu'incomplètement. Croire n'est rien ,il faut agir...

Jamais il ne lui vint la pensée, en cette heure horrible, qu'elle pût seulement regretter d'avoir repoussé la proposition de Sacchard.

Pierre, éperdu, était venu deux ou trois fois frapper à la porte.

La porte ne s'était pas ouverte.

—Priez M. Pierre de me laisser seule", avait dit Mme Brissey à la vieille Gothon.

Pour la première fois de sa vie Pierre s'assit seul à table. Quand le soir vint, il se mit à errer comme une âme en peine et, irrésistiblement,se sentait toujours ramené vers cette salle où il devinait ce que sa mère devait souffrir. Un autre aussi rôdait là, flairant comme un chien le malheur qu'il sentait planer sur cette maison. Ce fut comme un chien aussi qu'il fut chassé.

—Va-t'en! Fafernou, va-t'en! cria Pierre, quand, pour la troisième fois, il rencontra le *Muet* dans sa promenade.

—Soyez indulgent pour les autres, Pierre, dit Mme Brissey, en entr'ouvrant la porte, et entrez, j'ai besoin de causer avec vous."

Quand il vit la porte s'entr'ouvrir, Pierre eut comme un tremblement nerveux. En entrant, il se précipita aux genoux de sa mère.

Mme Brissey avait vite réagi contre cette crise passagère. Elle était plus calme que jamais. Sa voix jamais n'avait résonné plus harmonieuse et plus suave.

—Je vous pardonne... et j'espère que demain vous irez demander à Dieu le suprême pardon... Maintenant, asseyez-vous en face de moi, et occupons-nous d'affaires sérieuses. Vous devez dix mille francs à Sacchard, il faut le payer avant tout... Villette est hypothéqué pour cinquante mille francs: il ne sera pas, je le crains, vendu ce prix-là. Il faut vendre Trémolin...

Les larmes vinrent aux yeux de Pierre.

—Pas d'attendrissement inutile, dit-elle. Tâchez d'être un homme, à partir d'aujourd'hui.

—Et vous, ma mère?

—Il fallait vous occuper de moi plus tôt.

Et, comme elle sentait l'amertume de cette parole, elle ajouta:

—Il y a longtemps que ma vieille cousine la supérieure des Ursulines de Riom, m'écrit... Mon lit est fait là. Je ne vous demande seulement que d'exécuter, sans discours, ce que je m'en vais vous dire.

Pierre baissa la tête en signe d'obéissance.

—Demain, reprit-elle, vous sellerez la *Grise* dès l'aube et vous irez trouver à Saint-Julien M. Remy, le juge de paix, auquel vous remettrez cette lettre. Il vous indiquera les formalités indispensables pour une vente rapide, et vous adressera àM. Blanchard, le notaire de Roane, qui fera le nécessaire. Quant à vous, vous entrerez, si vous m'en croyez, à l'église de Saint-Julien, qu'un de vos ancêtres a bâtie, vous y ferez votre prière et en arrivant à Roanne vous vous informerez du jour où vous pourrez vous engager... Maintenant, mon fils, j'ai bien sommeil... et je vais me coucher."

Pierre s'agenouilla une seconde fois, Mme Brissey leva la main pour le bénir...

Derrière Pierre quelqu'un s'était agenouillé.

—Ah çà! est-ce que tu veux être mon fils, toi aussi", fit-elle, trouvant la force de sourire dans l'atroce douleur qui l'étreignait au coeur, et doucement elle donna au *Muet* une petite tape sur la joue...

X

On devine le bruit que fit dans le pays la nouvelle de la vente de Trémolin. Ces petites situations provinciales qui, parfois, se tiennent en équilibre pendant des siècles, protégées par une estime et un bon vouloir général, s'effondrent dès que les hommes de loi s'en mêlent.

Des créances qui dormaient se réveillèrent soudain, des questions légitimes reparurent et le papier timbré arriva par rames.

Tandis que les paysans venaient regarder avec stupéfaction les affiches vertes apposées sur le vieux manoir, la petite bourgeoisie s'entretenait des chances que présentait la vente et du conflit qui s'était élevé entre le docteur Brissey et Sacchard.

—Je l'avais bien dit", s'était écrié Brissey, en apprenant la catastrophe.

Et, se frottant les mains fiévreusement, il comptait réaliser son rêve et mettre enfin dans la *grand'salle* ses pourceaux dont il parlait toujours.

Sacchard n'entendait pas les choses de cette façon.

Exaspéré par l'accueil que lui avait fait Mme Brissey, ou plutôt froissé dans son bon sens qu'on eût refusé ses propositions si conciliantes, Sacchard avait poursuivi, mais il comptait bien que si Trémolin était vendu, ce serait lui qui l'achèterait. Il avait vu tant de fois les entêtements et les préjugés capituler devant le capital, qu'il ne désespérait pas d'arriver à son but...

(A Suivre).

La double désertion de l'hon. Sifton

L'ANCIEN MINISTRE DE L'INTERIEUR SE DECLARE OPPOSE A LA RECIPROCITE.

L'hon. M. Sifton, qui, depuis environ deux ans, s'était tenu à l'écart des caucus libéraux, vient de se séparer ouvertement de ses anciens amis et de sortir du parti libéral en faisant claquer la porte.

Cet éclat, qui était attendu, n'a pas eu l'effet de causer une panique dans le parti libéral, comme aimeraient bien à le croire les conservateurs. Le parti a déjà vu un de ses membres influents lui tourner le dos sur le champ de bataille. Il y a huit ans, l'hon. M. Blair, qui venait de remettre son portefeuille des chemins de fer, fit également une charge à fond de train contre le gouvernement. Et qu'en est-il résulté?

Le résultat net de l'esclandre de M. Blair, fut la plus grande déception qu'ait jamais éprouvée l'opposition à la veille d'une élection générale. On se rappelle l'usage que certains millionnaires tories se proposaient de faire du nom et du prestige de M. Blair, l'achat de journaux, les prédictions de révélations sensationnelles, de désertions de députés libéraux, etc., etc. Et tout cela se termina piteusement :la bombe n'éclata point; M. Blair refusa de prendre part à la campagne, personne ne déserta, et les chefs conspirateurs en furent pour la perte de plusieurs centaines de mille piastres risquées dans l'affaire.

L'histoire se répète volontiers; et nous ne serions pas étonnés de voir Sir Hugh Graham et ses associés du complot de 1904 recommencer leurs intrigues. Et avec le même résultat.

L'hon. M. Sifton, depuis longtemps retiré sous sa tente pour n'avoir pas voulu accorder aux catholiques de l'Ouest la liberté scolaire que leur garantissait la constitution, était complètement isolé au parlement. Ne vivant plus à Brandon, qu'il a abandonné pour suivre de plus près, d'Ottawa, les grands intérêts financiers qu'il a dans les entreprises de l'Est, M. Sifton n'est plus en contact avec l'opinion de l'Ouest et a perdu, de ce côté aussi tout le prestige qu'il possédait autrefois.

Aux dernières élections, celui que les conservateurs veulent croire le "boss" de l'Ouest, s'est fait élire à Brandon par une majorité de 69 voix; et de tous ses amis, candidats libéraux, du Manitoba, un seulement pouvait se faire élire.

Non, la désertion de l'hon. M. Sifton, prédite, attendue et escomptée, n'a jeté aucun désarroi parmi les libéraux.

Par contre, elle a soulevé l'indignation des libéraux de l'Ouest, particulièrement de ceux de Brandon, qui vont lui transmettre—puisqu'ils ne le voient plus—les plus énergiques protestations.

M. Sifton, devenu capitaliste, a déserté, non pas seulement le parti libéral, mais la cause agricole nationale; il n'est plus la voix des fermiers de l'Ouest; il n'est plus que la voix des trusts et des monopoles de l'Est, où ses capitaux sont engagés. Qu'il s'en rende compte lui-même ou non,—nous voulons le croire sincère, comme nous n'avons pas à mettre en doute son honnêteté, si souvent attaquée par les conservateurs—sa mentalité s'est changée avec sa position sociale et il pense aujourd'hui en capitaliste de l'Est et non en fermier de Brandon.

Son intervention à la Chambre des Communes ne dérangera le vote que d'un seul député, le sien. Son intervention dans l'Ouest, s'il avait la faiblesse d'écouter les conseils de ses nouveaux amis conservateurs et de vouloir faire une campagne dans les provinces de l'Ouest, serait le fiasco le plus complet.

Quand, sur un de nos grands navire, au plus fort d'une tempête, on entend le cri: "Un homme à la mer!" le capitaine fait jeter des bouées de sauvetage et arrêter un instant le navire, puis, s'il n'y a pas possibilité de repêcher le malheureux, le paquebot reprend sa course et arrive au port avec un homme de l'équipage en moins. Et c'est tout.

L'hon. M. Sifton, pour le parti libéral, c'est "un homme à la mer".

Nouvelles Régionales

LA REPRISE DES AFFAIRES A VERMILION.

Vermilion, Alta., 8.—La température s'est considérablement radoucie à Vermilion. La neige fond rapidement sur les buttes et tout fait présager le retour du printemps.

Par suite de cette clémence de la température, les fermiers viennent très nombreux en ville pour faire leurs commandes de machines agricoles ou de grains de semences.

Les achats de chevaux et de boeufs sont très nombreux, car chacun prend ses mesures, soit pour "casser", soit pour labourer, dès que le dégel le permettra.

Les marchands d'instruments aratoires sont, paraît-il, enchantés de leurs affaires, ce qui est un indice certain de l'extension de la culture dans le district de Vermilion.

L'agent de la Cie Massey-Harris nous dit que durant la seule journée de lundi dernier, il a vendu pour $6,200 de machines. C'est un record.

En vue de promouvoir le développement de l'Alberta centrale, une réunion avait lieu récemment à Edmonton, à laquelle assistaient les représentants de différentes Chambres de Commerce de la province.

Vermilion notamment y était représentée; on discuta les grandes lignes d'une campagne de publicité pour les différents centres de la province. Le plan qui fut élaboré nécessite une dépense d'environ $16,000. Cette somme serait couverte par les contribuables des villes adhérentes au projet. Vermilion, qui compte environ 1,000 habitants, aurait à verser 250 dollars, soit 25 cents par personne.

Une carte sera éditée par la Cie de publicité exposant le projet et mentionnant seulement les localités adhérentes.

VONDA, SASK.

M. Thomas Thibeault est de retour à Vonda, après avoir passé l'hiver à Winnipeg, dans les grands ateliers de photographie Martel. M. Thibeault ouvrira sous peu un atelier de photographie à Vonda, où les gens des environs trouveront ce qui se fait de mieux dans le genre.

Actuellement M. Thibeault est descendu à l'hôtel Alexandra où, en attendant l'ouverture de son studio, il se tient à la disposition des personnes habitant la campagne qui désireraient faire photographier, soit leur ferme, soit des groupes de famille.

M. Luc Gagnon, orfèvre, doit arriver prochainement de Chicago, où il vient d'obtenir, avec succès, son diplôme d'horloger.

Nos félicitations à nos deux jeunes compatriotes que chacun, dans la région, se fera certainement un devoir d'encourager.

VILLENEUVE, ALTA.

Dimanche dernier nous avions le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme Pierre Bérubé, M. et Mme Alcide Bérubé et M. et Mme Paul Morin, tous de Beaumont.

Nos visiteurs étaient les hôtes de M. et Mme Louis Dozois, cousins de M. et Mme Paul Morin. Mme Morin et la famille Dorois se sont rencontrés après une absence de vingt ans, et l'on passa de charmantes heures à évoquer le bon vieux temps.

La soirée se termina par des

(Suite à la page 6).

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1805 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1676.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI, 9 MARS 1911.

Voies ferrées et Colonisation

Lettre de protestation d'un colon français de Bonvouloir, Sask.

Nous recevons d'un de nos lecteurs de Bonvouloir, Saskatchewan du sud, la lettre suivante:

"Les fermiers de notre région ont lu avec grand intérêt le résumé des travaux parlementaires de Saskatchewan que vous avez publié.

"...En ce qui concerne la voie ferrée Weyburn-Lethbridge, qui doit traverser notre région, tout le monde ici est outré de ce que le C. P. R. demande encore une prolongation de temps considérable pour terminer cette ligne.

"Si notre région s'est peuplée avec une telle rapidité, c'est que les colons, en venant s'établir ici, avaient la conviction de disposer, à bref délai, d'une voie ferrée pour l'écoulement de leurs récoltes.

"La distance qui nous sépare de Mortlach, la gare de chemin de fer la plus proche, est de 70 milles, mais comme l'on ne trouve pas, dans cette localité, tout ce dont les colons ont besoin, il nous faut fréquemment nous rendre jusqu'à Moose-Jaw, c'est-à-dire à quatre-vingt-dix milles. Remarquez que la région a été colonisée à plus de trente milles au sud de [illegible] ce qui fait donc pour les colons établis tout à fait au sud, 100 milles pour atteindre Mortlach et 120 milles pour Moose-Jaw.

"Au début de la colonisation de la région nous pouvions encore patienter; mais aujourd'hui, après plusieurs années d'établissement, nos charges se sont accrues. Les fermiers ont dû se munir d'outils aratoires dispendieux; les paiements arrivent à terme et pour faire honneur à ceux-ci, les fermiers doivent pouvoir vendre leur récolte.

"Or, comment veut-on que cette vente puisse s'opérer dans des conditions avantageuses, lorsque les cultivateurs doivent, par le moyen de voitures et de chevaux, transporter le grain sur une telle distance?

"...Si le C.P.R. se trouve dans l'impossibilité absolue de terminer rapidement sa ligne de Lethbridge à Weyburn, que le gouvernement provincial encourage d'une façon ou d'une autre la compagnie du C.N.R. à pousser les travaux de construction de sa voie ferrée qui doit également traverser notre région.

"Sans nous être aussi avantageuse que celle du C. P. R., parce que plus éloignée, cette ligne du C.N.R. ne nous rendrait pas moins un grand service momentanément.

"...Nous comptons que le gouvernement Scott tiendra la promesse qu'il a fait à la Chambre en usant de toute son influence pour obliger les compagnies de chemins de fer à activer leurs travaux en cours. Nous espérons également que nos députés voudront bien s'occuper de cette question d'une importance vitale pour la région, car il est véritablement impossible de faire de bonne colonisation dans les conditions actuelles. Songez qu'il nous faut faire 200 *milles* pour nous procurer une charge de charbon!..."

P. B.

La lettre de notre correspondant se passe facilement de commentaire. Elle ne sert qu'à démontrer une fois de plus à quel point les compagnies de chemins de fer peuvent, par leur négligence à remplir leurs engagements, entraver la colonisation d'une région et rendre [illegible] tâche de ceux qui ont entrepris de mettre notre sol en valeur.

La Chambre de Saskatchewan s'est largement occupée de la question des voies ferrées nouvelles, au cours de la session actuelle, et le gouvernement Scott a pris une attitude non équivoque en approuvant énergiquement, par l'entremise de l'hon. Calder, ministre des chemins de fer, les résolutions, présentées par les députés, tendant à demander aux compagnies d'achever d'urgence certaines de leurs lignes en construction.

Les colons sont en droit d'espérer que, dans un délai raisonnable, l'action énergique du gouvernement produira des résultats satisfaisants.

France et Canada

Ce que fut l'immigration française l'an dernier.

Au moment où les premiers immigrants de 1911 commencent à débarquer sur notre sol, il peut sembler intéressant de jeter un coup d'oeil sur ce que fut l'immigration française l'an dernier.

D'ailleurs la période de l'année, employée par la session parlementaire, est toujours le signal d'une avalanche de Livres Bleus propres à nous éclairer sur le développement extérieur du Canada, et encore que les chiffres fournis concerne généralement un laps de temps écoulé depuis quelques mois, du moins peut-on se baser sur des chiffres d'une exactitude rigoureuse, et en matière d'immigration cette exactitude de documentation a bien son prix.

Selon le rapport du ministre de l'Intérieur, l'immigration française pour 1910 dénote une diminution de 103 sur l'exercice 1909.

Immigration 1910	1727
Immigration 1909	1830

Cette immigration de 1727, se répartit comme suit:

Hommes	993
Femmes	463
Enfants	271

Il est à remarquer et nous signalons le fait aux personnes qui accusent les Français d'une telle horreur de l'émigration que les allemands, réputés les immigrants par excellence ne sont venus au Canada, cette même année 1910, qu'au nombre de 1516, c'est-à-dire en nombre inférieur aux Français.

Quant aux autres immigrants de langue française les chiffres indiquent qu'il en est venu en Canada comme suit:

De Belgique, ...	1909:	820
	1910:	910
De Suisse, ...	1909:	129
	1910:	211

Si l'on s'en tient quant aux métiers pratiques aux informations données par les chefs de famille français immigrés au Canada, on trouve que parmi les nouveaux venus les professions pratiquées étaient les suivantes .

Fermiers	462
Mecaniciens	158
Mineurs	22
Journaliers	176
Commis	77
Non-classés	78

Il ressort de ceci que le nombre des commis qui constituent l'immigration nettement improductive est bien infime relativement à toutes les autres, et si les bons conseils que l'on s'efforce de donner peuvent persister à être écoutés, il est probable qu'on verra ce contingent diminuer progressivement pour le plus grand bien du Canada et des immigrants eux-mêmes.

On remarque que relativement à la Belgique, la catégorie d'immigrants qui est en baisse est celle des mineurs. Les nouveaux venus vont en général s'établir dans les mines de charbon du Cap Breton.

La majeure partie des immigrants arrivent au Canada par les ports canadiens, cependant, il en est venu en 1910, 199 par des ports américains, généralement New-York qui offre l'attrait de la Compagnie Générale Transatlantique.

Sur les immigrants français arrivés en Canada, 141 sont venus en première classe, dont 24 par New-York.

Quant à la destination finale des immigrants français venus en Canada en 1910, elle a été la suivante:

Provinces Maritimes ...	265
Québec	703
Ontario	133
Manitoba	244
Saskatchewan	138
Alberta	131
Colombie Britannique ..	53

En 1909-10, 11 immigrés français ont été déportés comme *non désirables* et dans la même année, 360 se sont fait inscrire pour des homesteads dans l'Ouest.

Le rapport de l'agent d'immigration à Paris, M.Paul Wiallard, donne un bon résumé du travail fait et exprime en termes encourageants les espérances de l'avenir.

—"Nous pouvons, assure-t-il, prédire qu'avant longtemps nous verrons doubler et tripler le nombre de ceux qui arrivent de France chaque année pour profiter des avantages que le Canada offre pour certaines catégories de travailleurs. Depuis 1904, il s'est établi au Canada de 12,000 à 15,000 Français. Ceux-ci n'ont pas manqué de faire connaître à leurs amis restés en France les incidents de leur séjour et leur situation actuelle; ils sont les auxiliaires sur lesquels on doit compter pour déraciner les préjugés qui peuvent exister dans l'esprit français contre tout ce qui est émigration."

"Je ne terminerai pas ce rapport sans rappeler que nous nous efforçons de n'enfreindre en rien les lois Françaises au respect des quelles des circulaires ministérielles nous rappellent chaque fois, à la suite de tentatives quelquefois maladroites inaugurées par certains fonctionnaires sans mandat officiel!"

"La catégorie d'immigrants que nous envoyons au Canada est une catégorie de choix. Tous ceux qui passent par mon agence—et c'est le plus grand nombre—doivent fournir des recommandations et des garanties que nous examinons avec le plus grand soin et dont nous faisons de notre mieux pour établir l'authenticité."

La Politique Extérieure

LE ROLE DE L'ANGLETERRE DANS UNE GUERRE FRANCO-ALLEMANDE.

Le colonel Repington est un des écrivains militaires les plus écoutés, à l'heure actuelle, de l'Angleterre. Rédacteur militaire du *Times*, il a suivi les dernières grandes manoeuvres françaises de Picardie et a publié sur ces manoeuvres une série d'articles très remarqués. Ancien combattant du Soudan, du Transvaal, de l'Afghanistan, ancien attaché militaire à Bruxelles et à la Haye, le colonel Repington a écrit l'histoire des campagnes auxquelles il a pris part, notamment celle de l'Afghanistan.

L'éminent critique militaire a donné au correspondant de la *Liberté* à Londres son opinion sur la question, de nouveau débattue, de l'importance de l'appui que pourrait apporter l'Angleterre à la France en cas de guerre continentale.

—Je trouve, a-t-il dit au journaliste français, qu'en France en général on est un peu injuste à notre égard; vous ne doutez pas de notre loyauté mais vous n'êtes pas sûrs que malgré toute notre bonne volonté nous soyons à même de vous apporter en temps de guerre autre chose qu'un appui moral.

"Supposons tout d'abord, pour ne pas compliquer la question, que l'Angleterre soit incapable de débarquer un homme sur le continent et qu'elle se contente de vous apporter l'appui de sa flotte. Croyez-vous que cet appui soit négligeable?

"Il y a quelques mois un de vos écrivains militaires résumait son opinion en disant que 40 "Dreadnoughts" dans la mer du Nord ne valent pas un régiment sur le Rhin. C'est un raisonnement un peu trop simple; c'est celui d'un mari, qui ne tenant pas compte des dépenses que sa femme lui évite, prétendrait que celle-ci n'est qu'une charge dans le ménage. L'appui de l'Angleterre vous permet, —bien que vous n'ayez plus qu'une marine bien modeste:

"1. De ravitailler indéfiniment vos armées de Rhin en vivres, munitions, matériel de guerre exactement comme en 1870 alors que vous étiez maîtres de la mer;

"2. De négliger la défense des côtes qui aujourd'hui, sans la présence de la flotte anglaise, ne serait plus une question négligeable;

"3. De rapatrier une bonne partie du corps d'occupation de l'Algérie, ce qui serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible tant que ne seraient pas détruites les escadres italienne et autrichienne.

"Mais il y a plus: on a beau parler des tours de valse de l'Italie, elle fait toujours partie de la triple alliance et toutes ses sympathies pour la soeur latine ne l'empêcherait pas, je crois, de profiter de ses embarras si des raisons moins sentimentales ne la rappelaient à la prudence: avec son immense développement de côtes, l'Italie est à la merci de la puissance ou du groupe de puissances qui tient la Méditerranée; c'est le secret de sa traditionnelle amitié avec l'Angleterre. Tant que la flotte anglaise croisera devant Naples et devant Gênes, l'Italie ne bougera pas. L'alliance anglaise, c'est pour la France la neutralité de l'Italie; c'est la possibilité de dégarnir presqu'entièrement la frontière des Alpes.

"Croyez-vous qu'il n'y ait pas dans tout cela l'équivalent de plusieurs corps d'armée?

"Passons maintenant au rôle du corps expéditionnaire; on a dit que s'il devait attendre que la flotte allemande fût détruite ou que l'armée territoriale fût en état de repousser une invasion, il risquait fort d'arriver comme les carabiniers d'Offenback.

"Notre position n'est cependant pas si critique, qu'opérant par surprise juste au moment de la déclaration de guerre ou mieux encore un peu avant, une armée allemande réussisse à débarquer en Angleterre; ce n'est peut-être pas impossible, mais une fois la guerre déclarée, une fois le blocus des ports allemands établi, une fois nos escadres concentrées dans la mer du Nord (je suppose que les escadres allemandes refusent le combat), la réussite d'une telle opération est bien invraisemblable.

"Je ne dis pas que le corps expéditionnaire puisse traverser la Manche le lendemain de la déclaration de guerre; mais au bout de quelques semaines— mettons un mois— que les escadres allemandes soient au fond de l'eau ou bloquées au fond de leurs ports de guerre,le corps expéditionnaire est entièrement libre de ses mouvements. Qu'il arrive seulement comme Blücher à Waterloo, ce n'est pas si mal.

"D'ailleurs, j'espère que bientôt nous pourrons faire mieux. Les Anglais, vous le savez, sont têtus et conservateurs; l'idée que la flotte est pour nous l'arme nécessaire et suffisante est tellement ancrée dans les esprits qu'il est bien difficile de faire admettre à des esprits même très ouverts que ce dogme n'est après tout qu'un dogme relatif et qui a fait son temps. Il faudra bien cependant reconnaître un jour ou l'autre que nos moyens d'action ne sont pas toujours à la hauteur de nos prétentions et qu'il est impossible de jouer le rôle d'une grande puissance sur le continent et dans le monde avec une armée aussi réduite que la nôtre. Lentement, mais sûrement, nous marchons au service obligatoire. Faudra-t-il attendre longtemps? Moins peut-être qu'on le pense.

"Mais tout cela c'est l'avenir; ne parlons que du présent: dès aujourd'hui, je crois vous l'avoir montré, l'appui que l'Angleterre pourrait vous apporter en temps de guerre n'est nullement négligeable. Et s'il vous faut encore une autre preuve, il me semble que l'attitude de l'Allemagne dans l'affaire de Flessingue en est une excellente..."

Un Projet d'organisation agricole

LA SECTION DES F. U. A. DU LAC ST-VINCENT.

Le secrétaire de la section du Lac St-Vincent de l'association des "Fermiers Unis" d'Alberta nous fait parvenir le compte-rendu de deux intéressantes réunions tenues tout récemment.

Dans ce compte-rendu, publié en une autre page, il est un paragraphe que nous désirons relever; c'est celui où il est fait mention que le secrétaire demandera aux journaux français de la province de collaborer à l'oeuvre d'organisation agricole des paroisses canadiennes-françaises d'Alberta, dont les membres de la section du Lac St-Vincent, des U. F. A., viennent de lancer l'idée.

Nous saisissons avec empressement l'occasion qui se présente d'affirmer une fois de plus notre sympathie et notre dévouement à l'égard de la classe agricole.

C'est donc très volontiers que nous mettons nos colonnes à la disposition de nos dévoués compatriotes du Lac St-Vincent, pour les aider dans la mesure de notre pouvoir, à mener à bonne fin, l'oeuvre d'organisation agricole qu'ils projettent.

Il ne nous appartient pas aujourd'hui d'entrer dans les détails intimes de ce projet, nous nous bornerons à assurer tous nos lecteurs de la campagne, sans aucune distinction, que lorsque leurs intérêt sont en quoi que ce soit mis en jeu, le *Courrier de l'Ouest* ne saurait demeurer indifférent.

Les Projets de Sir William Mackenzie

Sir William MacKenzie, président de la compagnie du C.N.R., nourrit de vastes projets en matière de voies ferrées et il n'hésite point à les exposer devant la population canadienne.

Il y a quelques semaines la presse d'Angleterre nous apportait l'écho d'une conversation au cours de laquelle Sir William Mackenzie a déclaré que dans moins de trois ans une voie ferrée, établie au nord du lac Supérieur,mettrait en communication les deux réseaux de l'Est et de l'Ouest de la Cie du C.N.R.

A peine débarqué à Halifax, Sir William Mackenzie déclare publiquement que le désir du moment de sa compagnie est l'absorbation du réseau de l'Intercolonial. D'autre part nul n'ignore dans l'Ouest combien ardentes sont les convoitises du Canadian Northern à l'endroit de la possession du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Ainsi donc, si le président du C.N.R. remporte dans l'avenir un succès égal à celui qu'il obtint dans le passé, on peut prévoir que d'ici à quelques années, cette compagnie disposera d'une puissance égale, sinon supérieure, à celle du C.P.R., avec une ligne ininterrompue de Vancouver à Halifax, reliée à la Baie d'Hudson.

On peut cependant entretenir des doutes légitimes à l'endroit de la réalisation de ces gigantesques projets.

D'un côté, en effet, les agriculteurs de l'Ouest s'opposent de toute leur force à la main-mise du C.N.R. sur la voie ferrée de la Baie d'Hudson; tandis que de l'autre, il est fort douteux que la population des provinces maritimes accepte aussi philosophiquement que la Compagnie du Canadian Northern s'empare d'une voie ferrée qu'elle possède et exploite en quelque sorte librement; la population. craignant de ne rien gagner au change.

L'Alimentation des Enfants

UNE CIRCULAIRE UTILE.

Le Bureau d'Hygiène Publique de la province de Saskatchewan vient de publier une circulaire fort intéressante sur l'alimentation des jeunes enfants.

Cette circulaire, traduite en français, traite d'une façon très claire, le problème de l'alimentation lactée, naturelle et artificielle, des bébés.

Cette circulaire fait justice de bien des erreurs en cette délicate matière. On y trouvera un excellent tableau de l'alimentation quotidienne, pour les huit mois suivant la naissance des bébés, ainsi qu'une formule de composition du lait pour l'allaitement artificiel.

Nous n'hésitons pas à déclarer que cette circulaire est absolument indispensable aux jeunes mères, dont la situation parfois isolée en pleine prairie leur fait une nécessité de prévenir absolument les maladies du jeune âge qui proviennent presqu'invariablement d'une alimentation défectueuse.

On peut obtenir gratuitement des exemplaires en français de cette circulaire en s'adressant au Bureau d'Hygiène Publique, à Régina, Sask.



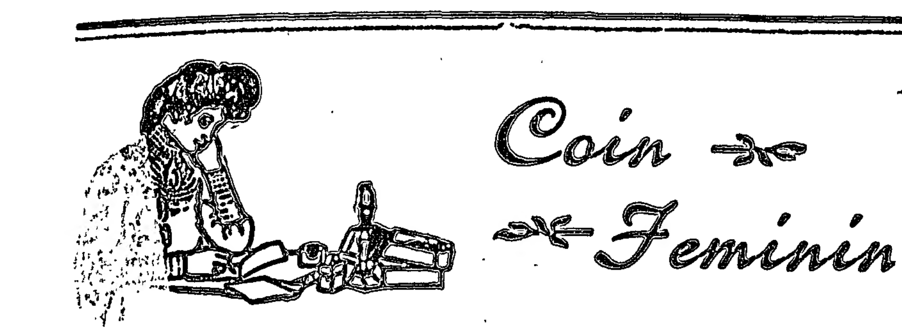
AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 18 ème jour de mars 1911, les quarts de section, aptes à être pris comme homesteads, des townships suivants pourront être enregistrés par les premiers demandeurs, remplissant les conditions exigées :

Townships	Rangs	Meridiens
72	1	5
64	2	5
72	2	5
72	3	5
56	16	5
55	20	5
49	21	5
55	21	5
62	12	4
65	17	4
98	18	4
62	22	4
66	27	4

Le plan de chaque township ci-dessus peut être obtenu en s'adressant au secrétaire du ministère de l'Intérieur, Ottawa (Canada) sur remise de la somme de 10 cents.

Daté à Edmonton,
Province d Alberta,
Ce 18 ème jour de février A. D. 1911
K. W. MACKENZIE
Agent des Terres du Dominion.



Coin Feminin

CAUSERIE

Le règne de la maigreur est fini. "Après les sept années de sécheresse, vinrent les sept années d'abondance". Du moins, cela est écrit à peu près ainsi dans l'Ancien Testament, et je n'oserais développer la parabole dans sa stricte réalité! Or, il y a précisément sept ans que dure la mode de la maigreur féminine. J'ai vérifié.

Cependant, ce n'est point dans l'enseignement de la Bible qu'il faut rechercher la cause du bouleversement dont, non seulement la mode féminine, mais, par surcroît, la vie des hommes et des femmes sont menacées.

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi, depuis quelques années —sept ans!—les femmes étaient maigres ou s'efforçaient d'être maigres? C'était pour paraître à la mode. Soit. Mais cette mode, savez-vous qui l'inspirait, savez-vous quelle femme en fut l'inspiratrice? La reine Alexandra d'Angleterre, celle qui est aujourd'hui la reine douanière. Mince, très mince. élégante, on disait d'elle, en Angleterre, qu'elle était la plus jolie femme de l'Empire. Et toutes les Anglaises copiaient ses toilettes et s'efforçaient à la minceur. Et les Françaises imitèrent les Anglaises...

Mais une nouvelle reine est venue. La reine Marie est aussi "potelée" que la reine Alexandra l'est peu. La reine Marie est, d'ailleurs, très agréable à voir. Et voici que le genre "belle femme" commence à sévir en Angleterre. Vivent les femmes aux hanches harmonieuses, aux belles formes! s'écrient les Anglais, en saluant la nouvelle reine. Et on sait que leur loyalisme est capable, dans une pareille circonstance, de leur inspirer beaucoup d'enthousiasme.

...Avant six mois, je vous le dis, nous aurons toutes engraissé. Enfin, l'on pourra grossir— un peu!— sans vieillir. Finis les odieux régimes et guérie la neurasthénie. On pourra boire comme tout le monde! On sera gaie, on sera saine, on se portera bien et on pourra se peser en public sans fausse honte.

Ah! dans six mois, les hommes et les femmes seront bien heureux!

Ma Muse

Lorsque le soir descend, alors que toute chose
Plus pensive se voile, à travers la blancheur
De la lune dolente, en une apothéose,
Une femme me vient comme vient une soeur.

Aux crépuscules gris, pendant que tout s'achève,
Et les clartés du jour et le rire mondain,
Elle vient me parler longuement dans mon rêve,
Et, doucement aimante, elle me prend la main.

Et nous rémémorons les choses envolées,
Tous mes chagrins d'antan, tous mes plaisirs défunts;
Puis nous marchons tous deux à travers les allées
D'un éden tout rempli de chants et de parfums.

(Les Soirs). ALBERT DREUX.

PETIT COURRIER

Giseline.—Et la douce habitude si facilement se reprend que le bonjour coutumier est venu, tout seul, sous ma plume. Ils éclairent joliment les petits mots dictés par "la sincérité de votre coeur".

N'oubliez pas de me dire si la réponse de la semaine dernière vous a surprise. Au revoir, petite amie chère.

Blondette.—Vous ne prenez pas assez soin de vos cheveux, c'est à cause de cela que leur nuance vous désespère. Les corps gras ne conviennent pas aux chevelures blondes; usez davantage de la brosse et vous obtiendrez lustre et souplesse. 2° La recette est bien compliquée; puisqu'aussi bien elle ne vous donne pas de bons résultats, essayez d'un simple lavage à l'eau de pluie ou de neige, dans laquelle vous aurez fait dissoudre deux cuillerées de "soda à pâte". Séchez à l'aide de serviettes chaudes et laissez les cheveux flotter sur les épaules. 3° La coiffure "à l'air de son visage" est toujours à la mode. Suivez-la. 4° A cet âge, il est mieux de relever les cheveux en chignon; vous pouvez, cependant, les garder nattés à la maison et les relever pour sortir.

Pourquoi n'avoir pas osé? Revenez bien vite me demander les renseignements que vous désirez. S'il est en mon pouvoir de vous être utile, ce sera avec plaisir.

Votre filleule.—J'ai une filleule! Je suis très flattée, vous savez! Dites mon merci ému à la maman et embrassez tendrement, pour moi, cette petite Magali mignonne.

L'écriture m'est familière; je fais semblant de ne pas reconnaître, mais les bons voeux que j'envoie ne peuvent se tromper d'adresse.

Fleurette.— En ce qui concerne le concours, adressez-vous directement à l'administration.

On fera droit à votre réclamation.

Plusieurs correspondantes habitent votre région; c'est tout ce qu'il m'est possible de vous dire. Le P.C. ne sert d'intermédiaire que s'il s'agit d'intérêt urgent. Regrets.

Amor. —L'idée est bonne; nous essayerons de la réaliser l'hiver prochain. Je demanderai cette adresse et vous pourrez faire l'envoi direct.

J'attendrai patiemment l'heure qu'il vous plaira. Je suis certaine de l'affection dévouée de l'amie que vous êtes.

Agnès.—Le nom est joli et il manquait à notre colonne. Vous pourrez venir très souvent babiller, ici, et je serais heureuse si votre ennui ne résiste pas à la bonne sympathie d'isolées comme vous.

Gadelle rouge.— Je n'ai pas grondé!... ou si peu! Vous aurez des remords, ma belle! Amitiés à grand'mère.

L'amie de Jeanne.—Jeanne qui? ...je ne sais. Vous êtes la bienvenue tout de même et vous le serez chaque fois qu'il vous plaira de frapper à notre porte.

Avec de la volonté et un peu d'attention, vous améliorerez votre accent. Le voisinage que vous me dites faciliera votre effort. Je songerai à l'article demandé. Au revoir.

Une lectrice canadienne.—Nous avons eu la même pensée. Je voulais publier votre lettre, puis j'ai craint de vous déplaire. Me permettriez-vous de le faire dans un prochain numéro?

Maman F.—Voici la recette que me communique C.R. pour faire une excellente limonade que vous pourrez donner à votre petite malade: "Prendre les zestes de trois citrons et les faire infuser trois minutes dans un litre d'eau bouillante. Passer ensuite au tamis, ajouter une livre trois quarts de sucre et faire bouillir de nouveau le mélange auquel on adjoindra le jus de trois citrons. Mettre en bouteilles après refroidissement. Deux cuillerées à café de ce sirop dans un verre d'eau donnent une boisson qui calmera la soif dans les maladies fébriles."

Pauvre Jean.—Je vous remercie et je publierai ... peut-être.

Embarrassée.—Ne vous inquiétez pas de ces détails. Ces personnes ont fait preuve d'étroitesse d'esprit; vous seriez trop bonne de vous affecter de leur opinion. Je voudrais aussi faire plus ample connaissance avec vous. Vous reviendrez, n'est-ce pas?

Bridge.—La recette pour nettoyer les cartes à jouer a déjà paru dans cette colonne. Prenez du pétrole et des jaunes d'oeufs en parties égales, battez ensemble et à l'aide d'un morceau de flanelle, lavez les cartes et faites-les sécher de suite. 2° Si vous ne voulez pas recevoir la seconde personne il est mieux de ne pas inviter la première. Ne pas froisser la susceptibilité d'autrui est un art facile lorsqu'on est bonne. Et je crois que vous l'êtes.

L'Echo.—L'écho renvoie toujours les sons plus graves et c'est pour cela que vous n'avez pas compris...

Vous devinez qui fut désappointée à trouver l'enveloppe si mince, après avoir reçu la promesse d'un volume! Il a fallu prendre connaissance du contenu avant de se rassénérer et... de se désoler,—je vous dirai pourquoi. Faut-il renouveler la défense expresse de s'inquiéter avant d'avoir reçu "l'examen de conscience sévère"? Bon courage toujours.

MAGALI.

Mgr Charlebois à St. Boniface

St-Boniface.— Depuis son sacre, qui eut lieu, le 30 novembre dernier, à l'Assomption, Mgr. Ovide Charlebois, O.M.I., évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, était demeuré dans la province de Québec dans l'intérêt de ses missions. Il est arrivé à St-Boniface, et après quelques jours il est immédiatement reparti pour Duck Lake et Prince-Albert, Sask., d'où il se rendra à un endroit appelé Le Pas, dans le Keewatin. C'est là qu'il fixera sa résidence.

Pendant son séjour dans notre ville, Mgr Charlebois a visité plusieurs communautés religieuses, de Winnipeg et de Saint-Boniface, assisté aux fêtes de la Maison-Chapelle, prêché à la cathédrale et donné une conférence aux élèves du Collège. Un court résumé de ce sermon et de cette conférence donnera une idée de l'oeuvre apostolique confiée au nouvel évêque et des difficultés dont elle est hérissée.

Le nouveau vicariat apostolique, en ne tenant compte que de la terre ferme, couvre un territoire aussi étendu que celui de la province de Québec et renferme une population indienne d'environ dix à douze mille âmes. Les blancs sont si peu nombreux qu'il ne vaut pas la peine de les compter. Les Cris, les Montagnais et les Esquimaux sont les trois principales tribus sauvages. Six mille environ appartiennent à la foi catholique. Les autres sont protestants ou infidèles. Les deux premières tribus ont seules entendu la bonne nouvelle Les missionnaires n'ont pu encore la porter aux Esquimaux qui habitent le nord. Un missionnaire leur a fait une première visite récemment, et le nouvel évêque compte poursuivre, dès l'été prochain, l'oeuvre de leur conversion. Tous ces sauvages vivent de chasse et de pêche et sont très pauvres. Loin de pouvoir procurer des ressources aux missionnaires, ceux-ci sont obligé de les secourir bien souvent. Aussi ces missions ne vivent que des aumônes de la Propagation de la Foi et de la charité des fidèles.

Le nouveau vicariat compte, outre l'évêque et le prêtre qui l'accompagnera, treize missionnaires tous Oblats de Marie-Immaculée. Six Frères convers Oblats aident les Pères dans les divers postes. Il y a aussi six soeurs Grises de Montréal à l'Ile-à-la-Crosse et trois Missionnaires Oblats du S.-C. et de M.-I. à Norway-House.

Les Sauvages sont en général très bons, pleins de respect et de docilité, tiennent le missionnaire en grande estime, prient bien et sont très attachés à la religion. Le blasphème est inconnu parmi eux et il n'y a pas de mots blasphématoires dans leur langue. Ceux qui apprennent parfois à blasphémer au contact de mauvais blancs sont obligés de se servir de mots anglais ou français.

Il n'y a pas encore d'autre moyen de locomotion, dans tout le vicariat, que la raquette et le traîne à chiens en hiver et le canot d'écorce en été. Bientôt un chemin de fer sera construit jusqu'au Pas, résidence de l'évêque. Actuellement il n'existe dans cette mission qu'une pauvre chapelle faite de troncs d'arbres et mesurant environ 25 pieds de long par une quinzaine de large. Ce sera la cathédrale. Monseigneur a lui-même bâti cette chapelle de ses propres mains. Le toit en est si bas qu'il lui sera impossible d'y porter sa mitre à l'intérieur. Une autre masure de dix pieds carrés tiendra lieu de palais épiscopal.

Le nouveau vicaire apostolique compte beaucoup sur la générosité catholique pour l'aider dans la grande oeuvre qu'il entreprend. La province de Québec lui a témoigné beaucoup de sympathie et les paroissiens de Saint-Boniface lui ont donné une généreuse aumône ($161) à l'issue de son sermon.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants particuliers).

LA PREMIERE COMMUNION A VEGREVILLE.

Végreville, 7.—Le 5 mars, avait lieu à Végreville la toujours si belle et touchante cérémonie de la première communion.

Par suite du récent décret pontifical, le nombre des petits communiants était plus considérable qu'à l'ordinaire, et cette année, 65 enfants se sont approchés de la Sainte Table.

Dès huit heures du matin l'église était pleine de parents et d'amis venant accompagner à la Sainte Table, les jeunes communiants.

Ceux-ci édifièrent l'assistance par leur attitude pieuse et recueillie; deux d'entre eux n'avaient que six ans, mais par leur maintien ils montraient amplement l'intelligence qu'ils avaient de la grâce reçue.

Les parents des enfants ne purent s'empêcher d'exprimer hautement leur reconnaissance aux si dévouées religieuses de la Providence pour la préparation excellente des enfants à ce grand acte de leur vie.

La beauté de la cérémonie fut rehaussée par des chants de circonstances très bien rendus par la maîtrise de la paroisse.

Mme Auguste Lessard, d'Edmonton, venue avec M. et Mme Ed. Lessard, d'Edmonton, assister à la première communion de leurs enfants, avaient bien voulu accepter gracieusement l'invitation de chanter le beau cantique "L'Ange et l'Ame" ainsi que de prendre part aux autres chants de la maîtrise; l'assistance fut ravie de l'âme et du talent avec lesquelles Mme Lessard chanta. Nous désirons lui présenter ici les remerciements bien vifs de tous ceux qui l'entendirent.

Mercredi a eu lieu la clôture de la retraite de 8 jours, prêchée par le Rév. P. Lenfer, O.M.I. La paroisse toute entière y a pieusement assisté et les communions ont été aussi fréquentes que nombreuses. Tous les jours de la retraite, le R. P. Lenfer a donné six sermons, trois en français et trois en anglais, car la population est presqu'également partagée pour les deux langues.

C'est un travail double, mais les cérémonies du genre de celles que nous avons eues récompensent largement les efforts accomplis.

Construction d'une Eglise à Langdon

Langdon, Alta., 7.—Les catholiques de la paroisse de Langdon construisent une église actuellement. La première messe sera célébrée par le Rév. P. Van Tiegen, de Strathmore, le deuxième dimanche du mois de mars, c'est-à-dire dimanche prochain. Les paroissiens espèrent avoir un prêtre à demeure d'ici à quelques mois.

La nouvelle église mesure 48 pieds par 28; lorsqu'elle sera terminée, elle coûtera environ $1,400. Pour le présent cependant on se contentera de finir l'extérieur et les dépenses ne se monteront qu'à $850.00.

Avec une union digne de tout éloge les paroissiens ont entrepris eux-mêmes les travaux de construction de leur église, ce qui permettra d'édifier un temple magnifique, malgré que la somme prévue soit relativement modeste.

Les paroissiens de Langdon sont environ une centaine.

CONSTRUCTION D'UN PONT A RED DEER.

Red Deer, Alta., 8.—On a commencé la construction d'un nouveau pont sur la rivière pour la voie ferrée de la Cie "Alberta Central". Le contrat a été donné à des entrepreneurs de St-Boniface.

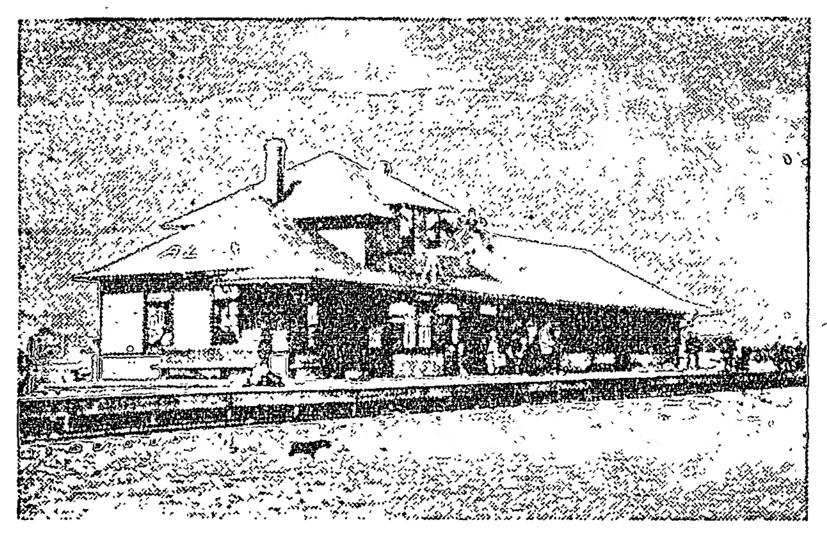
Ce pont mesurera 2112 pieds de long, il aura une hauteur de 120 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

La construction devra être terminée en juin prochain.

HOPKINS, ALTA.

On dit qu'au printemps il viendra s'établir, ici, un dentiste et un docteur; il nous irait beaucoup mieux d'avoir un charron, ce qui nous éviterait d'aller, pour les réparations, à St-Paul ou à Vermilion.

Une ville prospère d'Alberta



VUE DE LA NOUVELLE GARE DU C.P.R. A ALIX, ALBERTA.

A travers l'information

LA FIEVRE TYPHOIDE A OTTAWA.

771 personnes sont atteintes de cette maladie.

Ottawa, 8.— Douze nouveaux cas de fièvre typhoïde ont été signalés sur les registres de l'hôtel de ville, aujourd'hui, ce qui donne un total de 771 personnes atteintes de cette maladie.

Une assemblée générale des contribuables d'Ottawa a été convoquée pour samedi après-midi afin de discuter la question de l'approvisionnement d'eau pure.

35 décès ont déjà été enregistrés.

IL S'EMPUTE LUI-MEME LA JAMBE.

Ogdensburg, N.-Y., 8.—Un acte d'endurance remarquable a sauvé aujourd'hui la vie à un bûcheron du nom de Daniel Snyder. Le malheureux a été pris sous un arbre qui est tombé sur lui. Il eut la jambe écrasée sous plusieurs tonnes de bois. Il s'aperçut bien vite qu'à moins d'un secours immédiat, il mourrait des suites de l'hémorrhagie. Il saisit alors sa hache et se coupa la jambe de plusieurs coups résolument portés. Il déchira ensuite sa chemise et arrêta le sang en ligaturant fortement le membre amputé. Puis il se coucha et attendit du secours. Lorsque ses amis le transportèrent à l'hôpital, les chirurgiens parfirent l'opération en enlevant une autre partie de la jambe. On croit que le malade sera sauvé.

LA MARINE ANGLAISE.

Les impérialistes veulent à tout prix quarante nouveaux navires.

Londres, 7.—Alarmés par l'activité navale de l'Allemagne et des autres puissances pour un armement naval plus puissant, les impérialistes anglais formulent le programme naval le plus extraordinaire qui ait jamais été mis devant le Parlement.

Malgré les grandes crises constitutionnelles du moment, les impérialistes sont parfaitement préparés à pousser vigoureusement leurs mesures pour la construction de 40 dreadnoughts, d'ici à six ans.

Les promoteurs d'une " plus grande puissance maritime veulent que l'Angleterre ait la suprématie des mers, même en faisant une dépense de $225,000,000.

LE DUC DE CONNAUGHT.

Il arrivera probablement au mois de septembre.

Ottawa, 8.—Sir Wilfrid Laurier a écrit aujourd'hui au maire d'Ottawa, lui disant que Son Altesse Royale le duc de Connaught arriverait dans la capitale au mois de septembre. Le premier ministre désirerait que l'on fasse l'impossible pour que les entrées de la gare centrale soient terminées, et que toutes les améliorations que l'on projette actuellement soient poussées à exécution. Le bureau de contrôle a décidé immédiatement de mettre les rues en bon ordre.

LE NOUVEAU MINISTERE FRANÇAIS.

Paris, 3.—Le nouveau cabinet est composé jusqu'à présent comme suit:

Président du conseil et ministre de l'Intérieur, M. Antoine Ernest Monis; ministre des affaires étrangères, M. Cruppi; ministre de la guerre, M. Henri Maurice Berteaux; ministre de la marine, M. Théophile Déclassé; ministre des finances, M. Caillaux; ministre de l'instruction publique, M. Steeg; ministre des travaux publics, M. Charles Dumont; ministre de l'agriculture, M. Masse; ministre des colonies, M. Messemy; ministre du travail, M. Paul Bourane.

Sous-secrétaires: Intérieur, Emile Contant; Justice, Louis Malvy; Postes et télégraphes, Charles Chaumest; Beaux-Arts, Henri Dujardins-Beaumetz.

LE TRANSCONTINENTAL.

Ottawa, 7.—Un rapport déposé sur la table de la Chambre des Communes, ce soir, indique que le montant du tronçon du transcontinental national de Moncton à Winnipeg sera de $55,785,000. Le montant dépensé jusqu'à présent est d'un peu plus de $91,000,000; il y a 1,236 milles de voie ferrée de terminés.

LES MEURTRIERS AU NEVADA.

Réno, Név., 6.——Les condamnés à mort, dans le Névada, auront à l'avenir le choix entre le suicide par le poison et la pendaison.

Un bill à cet effet a été récemment soumis à la législature. Le poison recommandé est l'acide hydrocinnamique, dont une seule goutte sur la langue cause une mort instantanée.

Lors de la discussion du bill on proposa de laisser au condamné le choix entre le suicide ou l'exécution ordinaire. Le juge, lors du prononcé de la sentence demandera au prisonnier de désigner le genre de mort qu'il désire. S'il veut lui-même s'exécuter on lui procurera une quantité suffisante de poison pour s'ôter la vie. Si, au dernier moment, il refusait de s'empoisonner on le traînerait à l'échafaud pour y être pendu.

Sur la bouteille fatale sera libellé un écrit disant que le prisonnier est autorisé par la loi à prendre du poison.

FRANCE ET VATICAN.

Rome 7.—La Vatican considère que le nouveau cabinet français est purement un cabinet Combes. On se rappelle que c'est sous le régime de Combes, alors que M. Declassé était ministre des affaires étrangères, que s'est produite la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican.

Rome entrevoit maintenant une nouvelle période de persécution pour l'église et le triomphe de la démagogie, qui doit compromettre les intérêts les plus chers de la république.

Le Saint-Siège exprime qu'il est satisfait de la réserve qu'il a gardée avec le premier ministre Briand, sachant que sa position n'était pas solide et que les vrais maîtres de la situation étaient les extrémistes qui pouvaient bouleverser la vie religieuse, sociale et économique du pays.

LES PRECAUTIONS DE CARUSO.

Atlantic City, 6.—Voulant conserver sa voix contre toute atteinte, le ténor Caruso, qui a pris ses appartements pour une dizaine de jours à l'hôtel Traymore, refuse complètement de parler, ne reçoit personne, ne répond pas au téléphone et il y a même jusqu'à ses repas qu'il commande par écrit.

Les valets à son service reçoivent tous ses ordres par écrit. Il est venu ici, pour se guérir d'un rhume qu'il a contracté il y a quelque temps.

Nouvelles Régionales

(Suite de la page 3).

chants, de la musique et l'on fit passer des rafraîchissements. Tous ceux qui furent présents à cette charmante fête de famille conserveront un bon souvenir des heures passées de compagnie ainsi que la cordiale hospitalité de M. et Mme Louis Dozois.

TRIBUNE LIBRE.

LA REGION DU LAC ST-VINCENT.

Ottawa, 1er mars.

Monsieur le rédacteur du
Courrier de l'Ouest.

Au cours d'un voyage que je fis l'été dernier dans la région située au nord-est d'Edmonton, je constatais que la région du Lac St-Vincent, quoi qu'au début de son développement, avait un grand avenir devant elle par suite de l'excellence de ses terrains et de sa belle situation. J'eus le plaisir d'y rencontrer un de mes anciens camarades de collège. Son but était d'obtenir pour la paroisse naissante un prêtre résident.

Après avoir séjourné chez lui pendant quelques jours, je partis en lui promettant de revenir m'établir auprès de lui s'il réussissait à fonder une paroisse.

Aujourd'hui que la paroisse de St-Vincent est fortement établie, je me dispose à remplir ma promesse en allant m'établir dans cette région sur des terrains que je me suis procuré.

Mon but en vous demandant d'insérer cette lettre est d'inviter tous mes compatriotes de l'est qui projettent de se rendre dans l'Ouest à aller s'établir de préférence dans la jeune et prospère paroisse du Lac St-Vincent.

Après y avoir fait un voyage d'étude, et être revenu dans l'Est, je retourne m'y établir moi-même. C'est une preuve suffisante que les terrains de cette région m'ont complètement satisfait.

Votre dévoué,
CHARLES HUOT.
Autrefois de St-Louis de Kamouraska, P. Q.

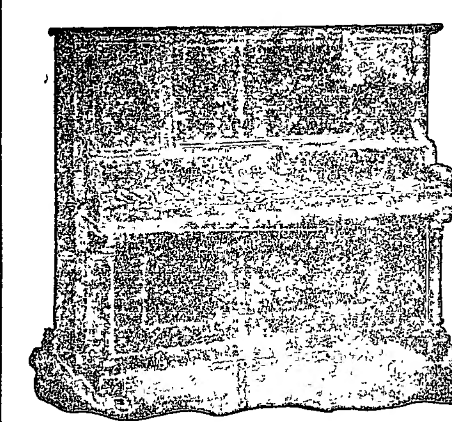
GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS DU "COURRIER DE L'OUEST"

Ainsi que nous l'annoncions dernièrement, nous organisons un grand concours d'abonnements auquel sont invités à prendre part tous nos lecteurs.

Ce concours est doté des magnifiques prix suivants.

LISTE DES PRIX

1er PRIX



Un piano New Art Bell d'une valeur de $500

2ème prix. Un lot d'une valeur de $300, situé dans la subdivision " Grand View Heights" à Strathcona.

3ème prix. Une collection complète de la célèbre histoire du Canada " The Makers of Canada" Edition Parkman. Cette collection comprend 20 volumes de toute beauté. Valeur $85.

4ème prix. Un billet aller et retour pour le voyage d'Edmonton à Winnipeg, par le chemin de fer du C.N.R. Ce billet comprend le char dortoir à l'aller et au retour.

5ème prix. Un gramophone de l'une des meilleures marques avec 12 disques assortis. Valeur $35.

6ème prix. Une montre en or pour dame ou homme, à la volonté du gagnant. Valeur $25

7ème prix. Un sac de voyage avec nécessaire de toilette. Valeur $15.

8ème prix. $5. en or.

DUREE DU CONCOURS

Le Concours est ouvert depuis le 6 FEVRIER— et durera deux mois. La fermeture est des a present fixee au JEUDI 6 AVRIL, a HUIT HEURES DU SOIR

SUJET DU CONCOURS

Il n'est pas necessaire de nous etendre longuement sur le sujet de notre concours. Celui-ci consiste tout simplement, pour chacune des personnes qui desirent y prendre part, a nous envoyer le plus grand nombre possible D'ABONNEMENTS ANNUELS NOUVEAUX au "Courrier de l'Ouest" pendant les deux mois que durera le concours.

CONDITIONS

Les conditions de notre concours sont fort simples également; les voici, aussi clairement que possible:

1. Le premier prix sera attribué à la personne nous faisant parvenir le plus grand nombre d'abonnements annuels nouveaux, pendant la durée du concours, accompagnés du montant en mandats ou bons de poste à l'ordre du *Courrier de l'Ouest"*. Nulle personne ne pourra réclamer ce prix si le nombre d'abonnements recueillis par elle n'atteint pas un minimum de 75 abonnements.

2. Le deuxième prix sera attribué aux mêmes conditions que le premier prix. Le minimum imposé étant de 50 abonnements.

2. Le troisième prix sera attribué aux mêmes conditions que les deux prix précédents. Le minimum imposé pour son obtention est de 25 abonnements.

4. Les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e prix seront attribués à des conditions semblables, à l'exception qu'aucun minimum n'est imposé.

5. Pendant toute la durée du concours le prix de l'abonnement annuel pour le Canada, les Etats-Unis et l'Europe est fixé à $1.00. Aucune commission ne sera remise aux personnes prenant part au concours.

6e. Les dernières listes d'abonnements devront parvenir à nos bureaux le 6 avril avant 8 heures du soir.

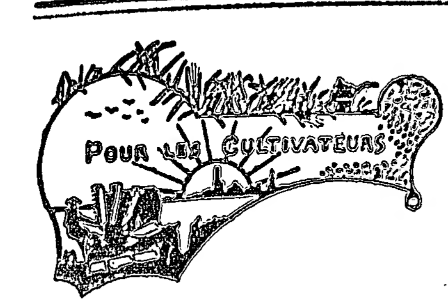
7e Toutes les communications, envois d'abonnements, demandes de renseignements, etc., concernant le Concours, devront être adressées au "Gérant du Concours"
Courrier de l'Ouest,
Box 98, Edmonton, Alta.

Mettez-vous a l'œuvre avec confiance, vous pouvez aisement remporter notre premier prix: Un piano superbe, marque New Art Bell, d'une valeur de $500. Ce piano est a choisir dans l'assortiment de MM. Masters & Cie Avenue Jasper.

Songez également que notre deuxième prix est l'un des meilleurs lots de la subdivision 'Grand View Heights' et qu'il augmente de valeur tous les jours. Le pont à niveau, actuellement en construction, donnera une plus-value importante à la propriété foncière à Strathcona

Soyez l'un des premiers à nous faire parvenir les nouveaux abonnements qui vous donneront droit à l'un de nos superbes prix,

A L'ŒUVRE ET BON COURAGE.



CHRONIQUE AVICOLE

L'article que nous avons publié la semaine dernière sur l'incubation artificielle nous a valu d'assez nombreuses demandes de "plus amples détails".

L'incubateur tend de plus en plus à trouver place dans la ferme même la plus modeste de notre progressive région. Nous n'hésitons donc pas à nous rendre au désir de nos lecteurs en complétant aujourd'hui l'article que nous avons déjà publié sur ce sujet.

C'est encore au savoir du distingué aviculteur-adjoint de la ferme expérimentale d'Ottawa que nous faisons appel. Voici donc les nouveaux conseils, présentés sous la forme attrayante de demandes et de réponses, que M. Victor Fortier veut bien nous envoyer pour nos lectrices et lecteurs qui s'adonnent à l'aviculture:

1er—Q. —Les poussins éclos dans les couveuses artificielles sont-ils aussi vigoureux que ceux qui naissent sous les poules?

R.—Oui, assurément; souvent même ils sont plus robustes, parce qu'ils naissent dans des conditions plus favorables et sont absolument exempts de vermine.

2e.—Q.—Les sujets destinés aux expositions peuvent-ils être élevés artificiellement?

R.—Oui; la plupart des oiseaux primés aujourd'hui, sont élevés de cette manière.

3e. —Q.—Les poulets provenant d'incubateur sont-ils aussi bons pour la ponte que les autres?

R.—Oui, sans aucun doute: des expériences répétées l'ont surabondamment démontré.

4e.—Q.—L'éclosion artificielle s'opère-t-elle normalement dans tous les incubateurs?

R.—Généralement oui; néanmoins, certains appareils sont meilleurs que les autres; c'est pourquoi il importe de se renseigner avant de s'en procurer un et de ne choisir que des machines d'une marque déjà avantageusement connue.

5e—Q.—Que faut-il entendre par éclosion satisfaisante?

R.—Une éclosion artificielle est satisfaisante si elle donne le même pourcentage de poulets que des poules couvant une égale quantité d'oeufs à la même époque de l'année.

6.—Q.—Pensez-vous qu'un incubateur puisse fournir autant de poulets qu'une douzaine de poules couveuses?

R.—Oui, s'il est bien conduit; les résultats seront au moins aussi bons et auront nécessité infiniment moins de travail.

7e.—Q.—Quel est le pourcentage moyen d'éclosion dont on peut être satisfait en faisant usage d'un incubateur?

R.—Le même que l'on peut raisonnablement espérer avec les poules, c'est-à-dire de 50 à 60 p.c. des oeufs mis en incubation. Il va sans dire que les résultats sont souvent supérieurs à ce chiffre.

8e.—Q.—Les poussins provenant des incubateurs sont-ils aussi faciles à élever que ceux des poules?

R.—Oui; et nous préférons l'élevage artificiel, qui, entre autre avantage, demande moins d'espace et requiert peu de travail, malgré les soins vigilants dont il faut entourer les poussins pendant les deux premières semaines de leur existence. *(Pour renseignements détaillés, demander notre circulaire avicole No. 4)*.

9e.—Q.—De deux incubateurs, l'un à l'eau chaude et l'autre à air chaud, quel est selon vous le meilleur?

R.—Les deux systèmes sont bons et l'on peut choisir celui que l'on préfère. Chacun a certains avantages.

10e.—Q.—Doit-on nettoyer et désinfecter un incubateur après chaque incubation?

R.—Oui, et cela doit être fait soigneusement: On met le désinfectant dans de l'eau et l'on brosse énergiquement l'intérieur et l'extérieur de l'appareil jusqu'à ce que chaque partie soit scrupuleusement propre. Les toiles au-dessus et au-dessous des treillis doivent être changées au moins une fois l'an et tenues dans un état constant de propreté.

11e.—Q. — L'incubation artificielle n'est-elle pas une cause principale de la diarrhée crayeuse si funeste pour les poussins?

R.—Non. Nos expériences nous ont prouvé, d'une manière concluante, selon nous, que les poussins contractent, en général, cette maladie quelque heures après l'éclosion; et dans ce cas, c'est l'opérateur qui est à blâmer. D'ailleurs, les poussins éclos sous des poules, sont également exposés à la contracter.

12e.—Q.—Si l'on enduisait d'une matière grasse les oeufs destinés à l'incubation, croyez-vous que l'on s'exposerait à en compromettre les résultats?

R. —Oui. Il faut bien se garder d'appliquer quoi que ce soit sur la coquille; ce serait en boucher les pores et compromettre la vitalité du germe et le développement normal du foetus.

13e.—Q.— Est-il préjudiciable de laver les oeufs durant l'incubation?

R.—C'est parfois dangereux; tout dépend de la manière dont l'opération se fait. Lorsque les oeufs sont accidentellement salis, on recommande de les nettoyer avec un linge trempé dans l'eau à la température d'incubation.

14e.—Q.—Quelle est la meilleure époque pour faire éclore les poussins?

R.—Pour les reproducteurs, au mois de mars; pour les pondeuses d'hiver, entre la fin d'avril et le 15 mai.

15e.—Q.—A quel prix peut-on se procurer des oeufs propres à l'incubation?

R.—A la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa, on vend chaque année, quelques couvées à $1 les 15 oeufs et les frais de transport sont à la charge des acheteurs. Un grand nombre d'éleveurs vendent de $4. à $5. le cent des oeufs très convenables pour en obtenir des volailles d'utilité générale, c'est-à-dire, pour la production des oeufs et de la chair. Les éleveurs de races de choix, pour des fins d'exposition, les vendent beaucoup plus cher.

16e. —Q. —Est-il avantageux pour une personne qui demeure sur un lot de ville ou de village, de faire usage d'un incubateur?

R.—Non, pour élever de 50 à 60 poulets, les poules suffisent.

17e.—Q.—Les incubateurs ordinaires sont-ils difficiles à faire fonctionner et leur entretien nécessite-t-il beaucoup d'attention?

R.—Le fonctionnement et l'entretien sont des plus faciles et une personne soigneuse y réussit fort bien, même si elle n'a qu'une expérience limitée. Un incubateur exige moins de soins que huit poules couveuses. *(Demandez notre circulaire No. 3, qui vous sera adressée gratuitement sur demande.)*

18e.—Q.—Combien de temps peut durer un incubateur?

R.—Tout dépend naturellement des soins qu'on en prend. Il peut durer jusqu'à vingt ans.

19e.—Q.—Peut-on dans un incubateur faire couver d'autres oeufs que des oeufs de poules?

R.—Assurément, pourvu qu'ils ne soient pas mélangés.

20e.—Q.—Quel est le meilleur endroit où placer une couveuse artificielle en activité?

R.—Choisissez une pièce sèche, bien aérée, mais exempte de courant d'air, un soubassement par exemple, pourvu qu'il soit suffisamment éclairé.

21e.—Q.—Les oeufs clairs peuvent-ils être utilisés après avoir été soumis 8 à 10 jours à l'incubateur?

R.—Oui. Lors du premier mirage, à huit jours d'incubation, tous les oeufs stériles doivent être enlevés. On recommande de les mettre de côté pour les faire cuire plus tard et les mélanger aux aliments que l'on donnera aux poussins. *(Voir circulaire avicole, No. 4.)*

22.—Q.—Quelle est la cause principale de la grande mortalité des poussins en coquille?

R.—Les causes de la mortalité en coquille sont multiples. Les principales sont: la faiblesse générale des reproducteurs, la température trop peu uniforme et l'aération défectueuse.

VICTOR FORTIER,
Aviculteur-adjoint.
Ferme Expérimentale Centrale,
Ottawa, Ont.



L'ORGANISATION AGRICOLE

LAC ST-VINCENT, ALTA.

Nous recevons du Lac St-Vincent la communication suivante.

M. le rédacteur,

Je vous envoie ci-dessous, à la requête de l'Union des Fermiers d'Alberta,—section du Lac St-Vincent—, copie des minutes de nos deux dernières assemblées:

Election des officiers pour 1911.
Prés. Hon. .... John B. Green
Prés. actif .... David Gervais
Vice-Prés. ..... Horace Lacourse
Secrétaire ..... Robert D. Barré
Trésorier ....Jos. Gervais
Directeurs: Léopold Poirier, André Brosseau, Georges Langevin, Pierre Gouin, C. Farmer.

Le secrétaire fait ressortir l'avantage pour les membres de s'abonner au journal officiel de l'Association, le *Guide*, ainsi qu'aux journaux de langue française de la province qui reproduiront le compte-rendu des assemblées de la section du Lac St-Vincent. Six abonnements sont immédiatement pris au *Guide*.

"*Résolu* qu'il serait désirable "qu'un forgeron vienne s'établir "parmi nous et, qu'en conséquence, nous autorisions le secrétaire à publier une annonce à ce "sujet dans les trois journaux de "langue française de la province. "(Adopté.)

"*Résolu* que les assemblées di- "tes ordinaires aient lieu chaque "troisième samedi du mois chez "M. Jos Gervais. (adopté.)

"*Proposé* par MM. R. D. Barré "et H. Lacourse que le secrétaire "rédige une résolution approuvant "l'attitude prise par le *Guide* chaque fois que les intérêts des fermiers sont en jeu et que ladite "résolution soit envoyée à l'éditeur avec le compte-rendu de cette assemblée. (Adopté).

"*Proposé* par MM. R. D. Barré "et C. Martin que notre phrase de "ralliement soit: "Better farming, "better living, better home and "social life". "Que la culture, les "conditions de vie, le chez soi et "la vie sociale soient améliorés."

Neuf nouveaux membres furent admis dans l'association.

On parla de l'avantage de la culture du blé, de l'alfalfa et du topinambour, et le secrétaire pris des commandes pour les semences de ces plantes.

Le secrétaire traduisit ensuite les règlements de l'association, ce qui prit le temps de la réunion jusqu'à l'ajournement.

Assemblée du 18 *février* 1911.

Le président et le vice-président étant absents, le secrétaire demande à M. Léopold Poirier de prendre le fauteuil présidentiel. Lecture est donnée des minutes de l'assemblée précédente. MM. C. Farmer et P, Lacombe proposent que ces dernières soient adoptées.

"*Proposé* par MM. R. D. Barré "et Ovila Martin que M. C. Far- "mer soit nommé directeur. (A- "dopté).

Proposé par MM. R. D. Barré "et P. Lacombe que le président "démissionnaire John B. Green "soit nommé président honoraire. "(Adopté.)

Six membres nouveaux sont admis, ce qui porte à 34 le nombre des membres en règle de la section.

"*Proposé* par MM. C. Farmer et "Enoch Haglund que le secré- "taire prenne des mesures dans le "but de faire venir un char de "broche à clôture avant que les "chemins deviennent en mauvais "état.

Le secrétaire demande ensuite aux membres de l'association s'ils désirent avoir le téléphone le plus tôt possible, si oui, ils doivent immédiatement commencer à couper des poteaux.

Proposition renvoyée à la prochaine réunion.

"*Proposé* par M. R. D. Barré: "*Considérant* qu'il est indispensa- "ble pour la prospérité des cul- "tivateurs de langue française de "s'unir avec ceux de langue an- "glaise dans l'U. F. A.

"*Considérant* que nous formons "une partie importante de la po- "pulation de l'Alberta-nord et que "par conséquent nous pouvons "faire beaucoup pour la prospé- "rité de cette association.

"*Considérant* que cette associa- "tion est affiliée au "Grain Grow- "ers" des provinces voisines pour "le bien des cultivateurs de l'Ou- "est et au "Conseil National Cana- "dien de l'Agriculture" pour le "bien de la classe agricole de tou- "te la Province.

"*Considérant* que cette associa- "tion fait des progrès immenses "et est d'un grand secours pour la "solution de toutes les questions "intéressant la classe agricole.

"*Considérant* que la section du "Lac St-Vincent est la seule cana- "dienne-française de cette puissan- "te association en Alberta.

"*Il est résolu* 1e. Qu'il est de "notre devoir d'aider à l'organi- "sation de nos centres agricoles; "2e. Que notre secrétaire deman- "dera l'appui des trois journaux "de langue française d'Alberta; "3e. Qu'il demandera également "l'appui financier de l'Associa- "tion générale; 4e. Que les minu- "tes de nos assemblées seront en- "voyées aux journaux français de "la province jusqu'à nouvel ordre; "5e. Que l'on nomme un comité, "chargé de faire rapport à la pro- "chaine assemblée. *(Cette résolu- "tion est adoptée unanimement).*

M. R. D. Barré reçoit plein pouvoir pour former ce comité d'organisation.

"*Proposé* par M. R. D. Barré "qu'une somme d'argent soit vo- "tée pour couvrir les dépenses du "comité. (Cette résolution est mi- "se à l'étude)."

Le secrétaire lit ensuite et traduit le compte-rendu de la convention de l'U. T. A., tenue récemment à Calgary.

—o—

OFFICE ESPERANTISTE CATHOLIQUE.

(Suite de la page 2)

l'Esperanto comme langue commerciale peut arrêter le flot envahissant de l'Anglais et de l'Allemand.

Le jour où, dans toutes les écoles de votre beau pays, Canadiens-Français et Canadiens-Anglais apprendront leur *langue maternelle* et en outre l'Esperanto, la question des langues sera résolue, et vous n'aurez plus à redouter l'empiètement de la langue anglaise.

L'étude de l'Esperanto, grâce à sa simplicité et à sa facilité extrêmes, demandant cent fois moins de temps que l'étude d'une langue nationale, on aura plus de loisirs à consacrer à sa langue maternelle.

"Bien mieux, dit M. E. Archdeacon, des millions d'hommes cultivés ayant appris l'Esperanto pour les besoins pratiques, pourront alors étudier une langue pour sa seule beauté et celle de sa littérature. Il est clair, alors, que c'est notre belle langue française qui ralliera les préférences de tous."

Enfin, l'Esperanto est, par ses éléments, sa grammaire, son *accusatif*, la meilleure préparation à l'étude latine, qui, encore plus que le français, souffre de l'abandon que nous signalions tout à l'heure.

Nous avons le ferme espoir que toutes ces raisons ne laisseront pas indifférents les catholiques canadiens, et qu'ils ne se contenteront pas seulement d'approuver notre oeuvre, mais qu'ils s'y associeront et la soutiendront.

Qu'ils adhèrent donc, nombreux, à notre *Union Mondiale des Esperantistes Catholiques* plusieurs fois bénie par Pie X, et qu'ils apportent l'appoint de leur générosité et de leur fidélité proverbiales!

CL. COLAS.

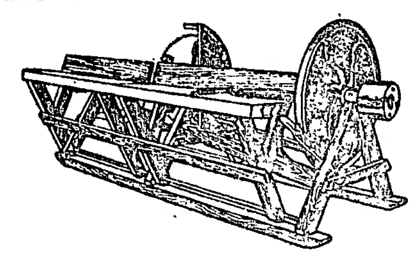
P. S.—Les meilleurs moyens de soutenir notre mouvement sont:

1° De souscrire un ou plusieurs abonnements à notre revue de propagande *L'ESPERANTISTE CATHOLIQUE ILLUSTRE*, organe des catholiques espérantistes de langue française (60¢. par an).

2° D'envoyer sans retard 1 franc (20¢.) au R. P. Xavier Marie Ricomes, franciscain, à Trois-Rivières, Qué., *(Canada)* comme adhésion à la Section Canadienne de l'*Union Mondiale des Espérantistes Catholiques*, section qui sera constituée dès qu'un minimum de 20 adhésions auront été recueillies.

3° Procurez-vous des manuels d'Esperanto, et mettez-vous à l'étude de cette belle langue (20 heures suffisent amplement). Vous pouvez vous adresser, soit à la librairie Beauchemin, à Montréal, soit directement à l'*Office Espérantiste Catholique* (20 rue d'Angoulême, Paris). Si vous nous adressez 5 francs, (1 piastre) nous vous enverrons aussitôt un assortiment composé de 1 manuel complet d'Esperanto-français, 1 dictionnaire français-Esperanto, 1 petit livre de lecture en Esperanto, etc.

4° Propagez l'Esperanto autour de vous, introduisez-en l'étude dans les cercles, les patronages, les sociétés et les écoles catholiques.





Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un sejour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains district, aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs:— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

Charbon.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

CHRONIQUE LOCALE

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Antoine Boissonneault, décédé dimanche, 5 mars, chez M. Cléophas Turgeon.

Le défunt, qui était âgé de 85 ans, était un des plus anciens habitants d'Alberta,où il était arrivé il y a environ 17 ans.

Après avoir pris un homestead à Morinville, au moment où cette paroisse fut fondée, M. Antoine Boissonneault vint habiter chez nos concitoyens M. et Mme Cléophas Turgeon; c'est là que la mort vint de prendre à un age avancé.

D'une piete exemplaire, et ayant toujours rempli le role d'un parfait citoyen, c'est avec une resignation toute chretienne que le vieillard vit venir la mort a laquelle il s'etait d'ailleurs admirablement preparé.

Le defunt etait né à St-Michel de Napierville, Qué., en 1826; quoique bien jeune a l'epoque, il se rappelait parfaitement les evenements de la rebellion de 1837 et c'etait toujours un plaisir nouveau pour lui de conter, avec une parfaite lucidité de mémoire, ces heures tragiques et déja si lointaines de notre histoire nationale.

M. Antoine Boissonneault était de la race des hardis voyageurs canadiens, aussi avait-il parcouru la plus grande partie des Etats-Unis et du Canada.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 10 heures à l'église de l'Immaculée Conception.

Les porteurs étaient: l'hon. P. Ed. Lessard, MM. H Boissonneault; Jos Déchène, Cléophas Turgeon, J. H. Gariépy et W. Gariépy.

L'absoute fut donnée par le R. P. Lemarchand, curé de la paroisse. Dans le choeur avaient pris place le Rév. M. Ethier, curé de la paroisse de Morinville, et le R. P. Culérier.

La partie musicale du service fut rendue à la perfection par Melle Emma Lambert, dont l'éloge comme chanteuse n'est plus à faire, et par MM. Jos. Bilodeau, M. Leclerc, M. Lavoy et MM. Louis et Albert Turgeon.

Le défunt était apparenté à plusieurs familles de Morinville et parmi les personnes venues pour rendre un dernier hommage au vieillard, nous citerons ses neveux: MM. H. Boissonneault, Ls. Turgeon et Edmond Labbé.

M. Cléophas Turgeon nous prie de remercier en son nom les nombreuses personnes qui ont montré tant de sympathies à la famille au cours de ces douloureuses circonstances.

DES EGLISES BILLINGUES POUR EDMONTON.

Dans son dernier numéro, notre confrère, la *Northwest Review*, de Winnipeg, publie une information donnant comme prochaine l'érection d'églises de langue française dans les deux paroisses d'Edmonton.

Les églises actuelles seraient affectées exclusivement aux fidèles de langue anglaise.

En se faisant l'écho de ce bruit, notre confrère déclare que l'établissement d'églises séparées pour les fidèles des deux langues serait accueilli favorablement par tous.

DE RETOUR DU NORD.

M. J. L. Côté, député d'Athabasca, est de retour d'un long voyage à travers sa circonscription. M. Côté déclare que pendant son retour il a rencontré plus de 400 traineaux se rendant à la rivière La Paix; le député d'Athabasca estime que chacun des traîneaux transportait pour plus de $1,000 de marchandises de diverses sortes. La population du district situé au sud du Petit Lac des Esclaves a doublé depuis l'an dernier, et cependant la colonisation du nord n'a, pour ainsi dire, pas encore commencé. M. Côté estime qu'à la fin de l'été la population du nord aura augmenté d'environ quatre mille personnes.

M. Côté a visité Sawdridge, à l'extrémité est du Petit Lac des Esclaves, Grouard, à l'extrémité ouest, ainsi que les colonies de Prairie River et de Swan River. Partout les colons sont unanimes à demander une voie ferrée. Le besoin de voies ferrées est tellement intense dans le nord qu'il revient invariablement dans la conversation.

Le député d'Athabasca estime que les pêcheries du Petit Lac des Esclaves contribueraient à elles seules à rendre profitable l'exploitation d'une voie ferrée dans ces parages.

M. Côté a rapporté de son voyage un minot de blé et un minot d'avoine récoltés dans le nord qui ne peuvent être surpassés par aucun autre spécimen de céréale pour la qualité.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON.

—8 mars 1911.—

Foin de coteau	$12. à $15.
Pommes de terre, le minot ..	65c.
Blé No. 1	74c.
Blé No. 2	71c.
Oeufs	35c.
Beurre	35c.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Durant l'été prochain, le ministre d'Agriculture provincial enverra des conférenciers agricoles dans le comté de Pakan.

Les conférences, qui auront lieu selon toute probabilité pendant le mois de juin, concerneront l'élevage des animaux, l'agriculture et l'industrie laitière.

Nous annoncerons, au moment opportun, l'époque et le lieu de chacune de ces instructives conférences.

A propos de l'usine à gaz

M. C. S. Eaton, de la Cie "International Heating and Lighting", a soumis, hier, au maire et aux commissaires de la ville, un plan détaillé de l'usine à gaz et du réseau de conduites que cette compagnie est disposée à établir à Edmonton, si un arrangement satisfaisant peut être obtenu du conseil municipal. Cette usine ne coûtera pas moins de $500,000.

Les bâtiments couvriront une surface de 10 acres et seront placés dans une situation centrale. Ces bâtiments seront entièrement construits en briques et en béton, et ils présenteront un fort bel aspect.

Le réseau de conduites aura plus de 50 milles de long. Les conduites principales auront un diamètre de 18 pouces. Le gazomètre principal, entièrement en acier, aura une capacité de 250,000 pieds cubes, son diamètre sera de 125 pieds avec une hauteur égale.

Le maire et les commissaires ont approuvé pleinement les plans qui leur ont été soumis et tout fait prévoir qu'un arrangement satisfaisant pour les deux parties interviendra à temps pour permettre d'entreprendre la construction de cette usine à gaz dès cette année.

MM. E. Brosseau, de Brosseau, et Thomas Lessard, de St-Paul, sont de passage en ville cette semaine.

Nous apprenons que MM. Montfield et Graves ont transféré leurs bureaux au No. 71 rue McDougall.

L'agrandissement des bureaux de ces Messieurs était devenu urgent en présence de l'accroissement continu de leurs affaires.

La Banque Impériale vient d'ouvrir une succursale à Redcliff, Alta. Ce nouveau bureau est placé sous la gérance de M. A. E. Farmer, autrefois de Strathcona.

M. Lucien Boudreau et J. T. Labissonnière se sont rendus acquéreurs, la semaine dernière, du magasin de liqueurs "Wilson Ltée," avenue Jasper.

Depuis plus d'un an, M. Labissonnière remplissait au *Courrier de l'Ouest* les fonctions d'administrateur.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à M. Boudreau, de réussir pleinement dans cette importante entreprise commerciale.

M. Jos. Laberge et son fils, de Diligence, Alta., étaient de passage en ville au début de la semaine.

L'hon. P. E. Lessard, accompagne de Mmes P. Ed. et Aug. Lessard, est allé assister à la première communion de ses enfants à Végreville, dimanche dernier.

M. François Poitras, l'un des plus anciens habitants du pays, était en ville cette semaine. M. Poitras qui habite St-Paul des Métis, n'était pas venu à Edmonton depuis 10 ans. c'est dire qu'il a trouvé que le village de jadis a prodigieusement progressé.

M. Colin Fraser, commerçant en fourrures du Fort Chippeywan est arrivé ces jours derniers à Edmonton. Parmi les fourrures amenées par M. Fraser se trouvent six peaux de renards argentés qui ont été vendues plus de $2,000.

M. Emile Duplessis est parti mardi dernier pour un long voyage dans le nord. Il a pris le train pour Végreville et de ce point il se rendra à 300 milles au nord en traineau à chiens. M. Duplessis parle parfaitement le cri, ce qui lui sera fort utile au cours de son voyage. Il sera de retour pour Pâques.

LE TRESOR DU PERE MARQUETTE.

On se mettrait bientôt à sa recherche.

Marquette, Michigan, 7. — On recommence à parler du trésor du Père Marquette enfoui avec une croix dans un endroit que personne ne connait.

Le Père Marquette, lorsqu'il vint dans ce pays pour la première fois, il y a trois cents ans, établit une mission à Sault-Sainte-Marie et fit ériger une croix à l'endroit où il avait mis le pied sur le sol. Plus tard, il fit enterrer une croix et un trésor au bord de la rivière Sainte-Marie. L'endroit était connu seulement des quelques personnes qui l'avaient aidé et d'un chef indien.

Après la mort du Père Marquette, les Indiens qui l'avaient tenu en grande estime ne voulurent jamais révéler l'endroit où dormait le trésor. Toutefois, on dit qu'un homme âgé, George Talbot, qui connut un Shawano, chef de la tribu des Chippewas, aurait reçu de lui de précieuses indications.

Talbot fit partie, pendant l'exposition de Chicago, d'une équipe chargée par le gouvernement de rechercher l'endroit où gît le trésor, mais il refusa à cette époque, de travailler en même temps que ses compagnons, et il n'opérait ses recherches que pendant la nuit. Il voulait qu'on lui remit une certaine somme jugée trop élevée.

A l'heure actuelle, il est décidé, paraît-il, à fournir gratuitement les indications utiles.

MEUNIER vs McDOUGALL & SECORD.

Un arrangement à l'amiable est intervenu dans le procès intenté par Mme Meunier, de Morinville, contre MM. McDougall & Secord.

Nos lecteurs de Morinville savent que ce procès reposait sur l'achat fait par MM. McDougall & Secord d'un scrip appartenant à Mme Meunier.

Ce scrip, qui avait été vendu illégalement au nom de la détentrice, a été appliqué sur le terrain où se trouve aujourd'hui la ville de Mannville, Alta.